



MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#108

Décembre 2020

AGDE

LE MAG

agde
Archipel de vie

À LA UNE

LE RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE 2020

DOSSIER

LA POLITIQUE DE LA VILLE

FIL ROUGE

LA RÉHABILITATION
DU CHÂTEAU LAURENS

sommaire



À LA UNE 6

Présentation du Rapport
d'Orientation Budgétaire 2020
Le Centre de Sécurité Publique
est opérationnel

Le dispositif City Foliz
une opération de relance
pour les commerçants



DOSSIER 14

Trois questions à François Perea,
Conseiller Municipal en charge
de la Politique de la Ville
Le dispositif « Allo Copro ? »



FIL ROUGE 16

La réhabilitation
du château Laurens



SOLIDARITÉ 18

Les associations sociales
en temps de Covid-19
Un Octobre Rose 2.0



ILS FONT AGDE 22



CULTURE 24

La Pôle Culturel
La pièce « Pair et Manque »
en première nationale à Agde
Agde sous le feu des projecteurs



SPORTS 28

La modernisation du Centre
International de Tennis
Agde Terre de Jeux pour accueillir
des délégations pour Paris 2024
Une Kidibul raccourcie
mais très disputée

33 Patriotisme

34 En bref

36 Au conseil

41 Tribunes libres

42 Infos pratiques

43 État civil

La photo du mois



SOLEIL COUCHANT SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BAGNAS

Pris le 17 novembre, ce cliché de l'étang du Bagnas est tiré d'une vidéo réalisée en mode « time lapse » qui permet de voir le temps s'écouler, en accéléré. Une belle occasion d'apprécier la diversité de la faune et de la flore de ce site classé Réserve Naturelle Nationale et Natura 2000.

La vidéo complète est à visionner sur la page Facebook de la Ville d'Agde :

www.facebook.com/Ville.Agde.Officiel



Le journal d'Agde
est édité par la Mairie d'Agde
Direction de la Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

**Directeur
de la publication**
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavaillès

Responsable de la publication
Catherine Maurel

Responsable Adjoint de la publication
Joël Tron

Rédaction
Direction de la Communication : Catherine Maurel,
Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Cheysens
et Nathalie Course

Graphisme et mise en pages
Agnès Tardy - B@B communication

Fabrication et impression
JF IMPRESSION

Photos

Une Pierre Arnaud ; Direction Communication et Animation
(Laurent Cheysens, Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux,
Joël Tron, Yacine Sersar, Jérôme Bosc) ; Istock (p.8) ;
François Perea (p.14) ; Roberto Merlo (p.16, p.17) ; Hérault
Tribune (p.21) ; Ligue contre le Cancer délégation Agde (p.21) ;
Pascal Cavaillé (p.24) ; French Touch Academy
(p.29, p.30) ; Centre Nautique (p.31)

Visuels, illustrations

Agnès Tardy b@b communication (p.4 ILLIWAP, p.6, p.7,
p.9, p.12 J'aime mes commerçants, p.13, p.24, p.25, p.43
Guide des Associations Sportives, Guide d'Accueil) ;
Direction Architecture et Bâtiments (p.2, p.28 Centre
International de Tennis, p.8 Pôle Culturel, p.9 Passerelle,
p.9 Promenade) ; Région Occitanie (p.13 City Foliz) ; Istock
(p.13, p.18, p.25, p.27, p.32) ; Communauté d'Agglomération
Hérault Méditerranée (p.15 Allo Copro ?) ; French Touch
Academy (p.30) ; Paris 2024 (p.31) ; Terre de Jeux (p.31) ;
Kidibul Cup Cap d'Agde (p.31) ; Direction des Affaires
Culturelles (p.43)

À LA UNE

Le sapin de Noël du Cœur de Station,
cliché de Pierre Arnaud

Imprimé sur papier 90 grammes/Tirage, 22 000 exemplaires
Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2020



L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE

Pratique !

TÉLÉCHARGEZ



**Avec
Illiwap,**
restez informés !

**1> Téléchargez gratuitement
ILLIWAP** sur votre Smartphone
(Application disponible sur IOS
et Android)

2> Ouvrez l'application
et ajoutez une station

3> Scannez le QR code
ci-contre ou entrez le code
@agde

4> Recevez les infos
pratiques et les actualités
de la Ville **en temps réel !**

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE AVEC ILLIWAP

>> L'ÉDITO DU MAIRE <<

GILLES D'ETTORE

Cette année, les fêtes de Noël vont se dérouler pour nous tous dans des circonstances un peu particulières. Les événements qui participent généralement de cette célébration n'ont pu être organisés comme à leur habitude, ce qui est regrettable car c'est autant d'occasions en moins de nous retrouver. Toutefois, ces fêtes pourront avoir lieu dans un cadre familial. Et si les règles de prudence continuent à s'imposer, elles devraient permettre à ceux d'entre nous qui sont loin de leur famille de la retrouver.

Je veux saluer une nouvelle fois, comme nous le faisons plus loin dans ces pages, tous les bénévoles qui, au sein des associations agathoises, ont aux côtés de la Municipalité, œuvré ces derniers mois pour aider et rompre la solitude de celles et ceux qui ont vécu douloureusement le confinement.

Néanmoins, nous voyons peu à peu apparaître le bout du tunnel. En 2021, la crise du Covid-19 devrait s'éloigner et la vie reprendre son cours normal. Ainsi, nous venons de voter le budget de la commune pour l'année à venir avec l'intention de mener à bien l'ensemble des projets que nous nous sommes engagés à réaliser. Malgré les 6 millions d'euros que nous a coûté en terme financier la crise actuelle, le budget 2021 est en capacité d'absorber cette perte avec une fiscalité inchangée pour la 13^{ème} année consécutive. Mieux encore, nous allons poursuivre la baisse de l'endettement grâce à notre forte capacité de désendettement. Ainsi, en un seul exercice budgétaire, le nombre d'années que la commune aurait pour rembourser l'intégralité de sa dette est passé de 11,2 à 6,7. Cela vient souligner combien nos finances sont saines et nous permettent de faire face aux aléas de la conjoncture tout en maintenant un fort niveau d'investissement. Cette année, nous allons investir 19 millions d'euros pour poursuivre notre action en faveur de l'amélioration, que l'on veut constante, de la qualité de vie en Agde.

Ces derniers mois, les chantiers de réalisation ont pu continuer malgré quelques ralentissements inévitables dus à la crise. C'est une volonté municipale que de maintenir ses engagements et de contribuer ainsi à l'activité des entreprises. Notre priorité, vous le savez, porte sur la revitalisation du Cœur de Ville avec la mise en œuvre d'une politique globale, intégrant la culture, le patrimoine, l'habitat, l'activité économique et commerciale et, naturellement, la recomposition de l'espace public avec le réaménagement attendu de la Promenade. Tous ces projets seront réalisés avec une mobilisation de toutes les énergies dont nous disposons et les conséquents moyens financiers que nous sommes parvenus à obtenir de nos partenaires institutionnels.

En 2021, nous allons ainsi pleinement reprendre notre marche en avant. En attendant, je vous souhaite, dans le respect des règles de prudence, de belles et heureuses fêtes de Noël.



Une fiscalité inchangée pour la treizième année consécutive

Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Le Rapport d'Orientation Budgétaire est l'occasion pour la Municipalité de présenter les grands principes directeurs qui structurent sa stratégie financière ainsi que les projets qui ont été arbitrés en termes de réalisations pour l'année à venir.



Dans un contexte de crise sanitaire, impactant profondément nos territoires, la collectivité a été contrainte de supporter pour cette année 2020, plus de 6 M€ d'absence de recette tous budgets confondus, notamment en raison du soutien qu'elle a apporté au tissu économique local en prenant un certain nombre de mesures directes ou indirectes. Malgré cette conjoncture, nous enregistrons, comme cela était programmé, une réduction sensible de l'endettement et surtout une augmentation conséquente de la capacité de désendettement qui en un seul exercice budgétaire est passée d'une durée de 11,2 années à 6,7 ans. Cela vient confirmer les grandes capacités de notre Ville à se désendetter tout en menant une politique d'investissement ambitieuse pour le mandat à venir.

>> LES ÉLÉMENTS DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

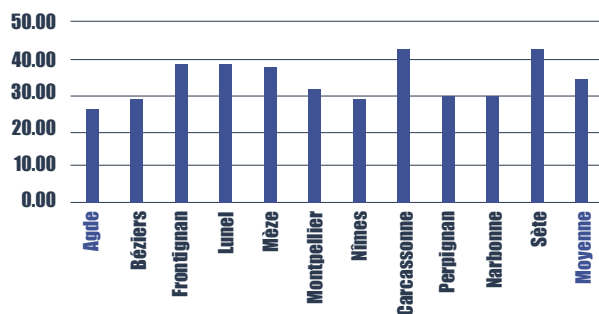
Les concours de l'État aux Collectivités (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation Nationale de Péréquation, compensations fiscales...) devraient de nouveau être stables en 2021. Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune est cependant porté par la croissance annuelle de la population de notre ville (9 860 000€ perçus en 2020). La réforme de suppression de la taxe d'habitation sur les

résidences principales se poursuit également. Il est rappelé que les communes se voient compensées en totalité par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Ceci va s'accompagner de la mise en œuvre d'un mécanisme correcteur destiné à neutraliser les écarts de compensation entre collectivités. La Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et la taxe sur les logements vacants sont maintenues.

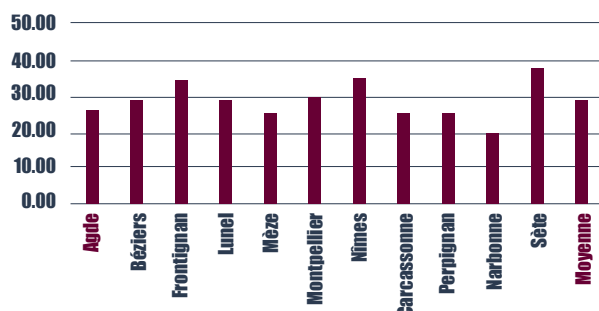
>> UNE FISCALITÉ STABLE DEPUIS 12 ANS

La dynamique des produits de fiscalité directe n'a pas été perturbée par la crise sanitaire avec une hausse de 1,6 % observée en 2020, et un produit assuré de l'ordre de 41 M€ (sur un total de Recettes Réelles de Fonctionnement estimées à 69,4 M€). Les taux de fiscalité directe n'ont pas évolué depuis 2008 (à l'instar de la fiscalité additionnelle de l'Agglomération). Ce qui permet aujourd'hui à la Ville et au bloc communal, d'être très compétitif fiscalement dans un environnement de strates de collectivités comparables.

Taux de foncier bâti 2020 du bloc communal
(Commune + EPCI)



Taux de taxe d'habitation 2020 du bloc communal
(Commune + EPCI)

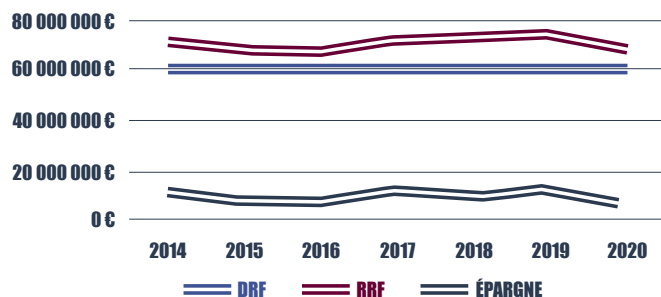


>> UNE ÉPARGNE SOLIDE QUI A PERMIS D'ABSORBER LE CHOC DE LA CRISE 2020

L'impact de la crise sur les recettes de la collectivité peut être estimé à 6 M€ (budgets principal et annexes). Les dépenses ont quant à elles, été inférieures de 2,5 % en moyenne. L'épargne

de la Ville a été réduite d'un tiers. Cette baisse d'autofinancement a été compensée par une baisse de l'investissement programmé afin de ne pas utiliser le levier de l'emprunt de façon complémentaire.

Évolution des Dépenses Réelles de Fonctionnement (hors pénalité SRU), des Recettes Réelles de Fonctionnement et de l'épargne depuis 2014



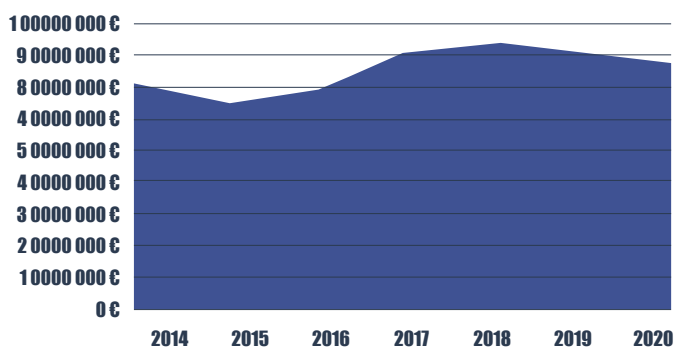
>> LES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE VILLE - AGGLOMÉRATION POUR 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences Gestion des eaux pluviales et Défense incendie ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, réunie le 25 septembre dernier, a précisé le montant calculé sur la base d'un recensement des éléments patrimoniaux de la collectivité. Le montant prélevé sur l'Attribution de compensation de la Ville s'établit ainsi à 353 000 € par an à compter de 2021.

>> UN REFLUX DE L'ENCOURS DE DETTE QUI SE POURSUIT MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

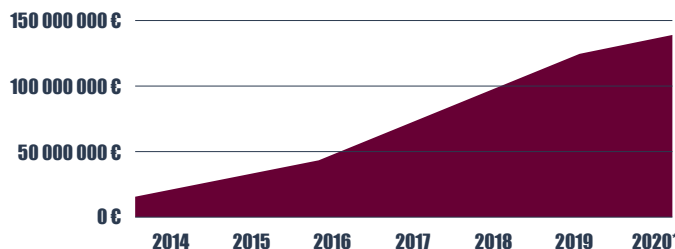
La conjoncture des taux d'intérêt des dernières années a permis à la Ville d'utiliser le levier de l'emprunt pour financer ces principaux investissements structurants. L'exercice 2020 va permettre de poursuivre cette décade de l'endettement portant l'encours de la Ville de 88,4 M€ à 85,8 M€.

Encours de dette depuis 2014



Ces financements ont notamment permis d'investir plus de 140 M€ depuis 2014 dans des projets structurants pour notre territoire et la maintenance des infrastructures communales

Dépenses d'équipement cumulées depuis 2014

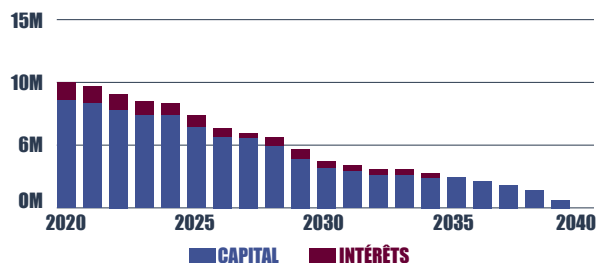


L'encours de dette est géré de manière tout à fait sécurisée, avec des contrats, placés en catégorie en 1A pour 99% (essentiellement des prêts à taux fixes qui permettent de profiter à long terme du niveau très bas des taux actuels).

Le taux actuariel de l'encours total s'établit à 1,63 %. La Ville a pu obtenir en 2020 des taux fixes sur 20 ans de 0,57 % par an, ce qui démontre la bonne qualité de signature de la Ville auprès des établissements financiers.

Des remboursements annuels en baisse sur les prochaines années

Évolution de l'annuité



>> POUR 2021, SONT PROPOSÉES LES RÈGLES DE GESTION DE LA DETTE SUIVANTES :

>> Une durée de remboursement préconisée à 20 ans, sauf en cas de renégociation où la durée résiduelle de l'emprunt est alors prise en compte.

>> Privilégier le taux fixe au taux révisable compte tenu des niveaux de taux actuels.

>> Poursuite d'une gestion dynamique de trésorerie (lignes de trésorerie à hauteur de 7 M€), et d'encours de dette. La Ville a ainsi pu utiliser en 2020 une ligne de trésorerie à taux zéro offert par le dispositif de la Banque Postale.

>> La capacité de désendettement ne doit pas dépasser 8 années (hors période exceptionnelle COVID).



Le budget principal 2021



>> DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE

Les recettes augmenteront d'environ 1,4 % hors rebond Covid.

DANS LE DÉTAIL

>> Les produits des services seront en hausse de 2 %.

>> Le produit des impôts et taxes évoluera de 1,5 % avec des hypothèses prudentes d'augmentation des bases physiques de la fiscalité directe (+1 %) et sur les ressources des Droits de Mutations à Titre Onéreux (DMTO) et des taxes de séjour. Aucune hausse de taux n'est envisagée conformément aux engagements pris.

>> Les dotations et participations sont prévues en hausse de 0,5 %.

>> Les autres produits de gestion courante seront en hausse de 2 % en moyenne.

Ces évolutions telles que proposées permettront de reconstituer un autofinancement solide de plus de 12 M€ d'euros par an pour rembourser la dette et financer en partie les investissements nouveaux.

>> DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Les dépenses réelles de fonctionnement seront en hausse en moyenne de 1,5% sur la période 2021-2023 (hors rebond Covid).

DANS LE DÉTAIL

>> Les charges à caractère général seront en hausse de 1,5 %.

>> Les charges de personnel seront en hausse de 1,85 %, dont 1,2 imputables au strict Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et aux mesures de reclassements indiciaires.

> Les participations et subventions versées seront stabilisées.

> Les autres charges de gestion courante seront en baisse de 0,1 %.

> Les charges financières observeront une baisse de 10 % par an en moyenne sur la période.

>> UN INVESTISSEMENT TOUJOURS CONSÉQUENT

Avec plus de 19 M€ d'investissements, le niveau de celui-ci sera soutenu pour démarrer la nouvelle mandature. Ces investissements seront répartis en trois blocs distincts :

>> Le premier concerne les investissements courants annuels des Directions qui sont utilisés dans le cadre d'opération d'entretien, de maintenance, de renouvellement de matériel ou de petites opérations pour un peu plus de 5 M€.

>> Le second sera consacré à la poursuite des opérations de 2020 ou de réalisations prévues en 2020 et non engagées en raison de la crise sanitaire. Le « Pôle Culturel » (2,9 M€), la Halle du Centre International de Tennis (2,5 M€), le système d'exploitation des parcs de stationnement (0,5M€) en sont des illustrations.



>> Le dernier bloc sera dédié aux nouveaux projets du mandat comme la suppression du passage à niveau de la route de Bessan (1,5M€), le démarrage des travaux de la Promenade (0,9M€), la poursuite de la restauration du Fort de Brescou et d'édifices culturels (0,5M€), les actions relatives au milieu marin (0,75M€), et les diverses études (passerelle, pont des Maréchaux, salle polyvalente), ou la reprise de foncier auprès de Viaterria (1,8M€).

Ces investissements seront financés par l'autofinancement dégagé par le fonctionnement, les recettes d'investissements (subventions, fonds de compensation pour la TVA, cessions, excédent capitalisé 2019) pour 15 M€ et par le recours à l'emprunt à hauteur de 4 M€. Ceci marque la poursuite du désendettement de la Ville avec une prévision d'encours de dette estimée à 81,1 M€ à fin 2021, soit une capacité de désendettement ramenée à 6,7 années.



DETTE	2019	2020	2021	2022	2023
Encours au 01/01	92 770 037	88 413 105	85 838 105	81 110 087	78 521 022
Remboursement capital	8 498 599	8 575 000	8 728 018	8 589 065	8 529 987
Emprunts nouveaux	4 141 667	6 000 000	4 000 000	6 000 000	7 000 000
Encours au 31/12	88 413 105	85 838 105	81 110 087	78 521 022	76 991 035
Durée désendettement	7,8	11,2	6,7	6,4	6,2



>> LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES PROPOSÉES POUR 2021

>> Poursuivre la **maîtrise des charges courantes** de fonctionnement dans un contexte incertain.

>> Optimiser les produits de fonctionnement par **une offre numérique plus attractive** des différents services communaux.

>> **Maintenir des taux de fiscalité sans augmentation pour la treizième année consécutive.**

>> Adapter les **tarifs des services municipaux** aux nouvelles contraintes de la crise sanitaire.

>> Engager le **nouveau programme d'investissement**, de façon séquentielle et hiérarchisée, afin de pouvoir s'adapter rapidement aux impacts d'éventuelles nouvelles crises sanitaires.

>> Poursuivre sur la période le **mouvement de désendettement** engagé depuis 2019.

>> Inscrire au maximum les **projets** dans des dispositifs de financements et de contributions extérieurs.

BUDGET ANNEXE DU GOLF

En fonctionnement, les dépenses seront en hausse de 1,3 %, et les recettes reconduites par prudence à hauteur de celles initialement prévues au BP 2020. Les dépenses nouvelles d'investissement concerneront la rénovation qualitative de l'ensemble des bâtiments (Club House et terrasses, accueil, vestiaire, zones de stockage, ainsi que l'abri du practice dont la structure en bois a subi les aléas du temps). Ces investissements s'élèveront à 970 000 € HT et s'étaleront sur les exercices 2021 et 2022. Les autres investissements 2021 concerneront le remplacement de matériels courants (tondeuse, transporteur...) et la plantation d'arbres pour un total de 60 000 €.

Ces investissements nouveaux seront financés par l'inscription d'un emprunt de 1 M€. L'encours de dette s'établira ainsi à 2 276 000 € au 31 décembre 2021 portant la capacité de désendettement du budget du Golf à 5,8 années.

BUDGET ANNEXE DU CENTRE AQUATIQUE

En fonctionnement, les dépenses augmenteront de 1,3 % (hors rebond Covid). Les recettes sont inscrites de manière prudente avec une prévision en baisse de 21 % par rapport à une année normale. La subvention d'équilibre de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) sera donc ajustée en conséquence à 1 250 000 € contre 1 264 000 € inscrits en 2020.

L'encours de la dette auprès de la CAHM s'élèvera à 1 416 000 € au 31 décembre 2021, et concerne la participation de la Ville à la construction du Centre Aquatique (soit 6,5 M€).



Le Centre de Sécurité Publique du Cap d'Agde

est désormais opérationnel

Opérationnel depuis le 2 novembre dernier, le Centre de Sécurité Publique (CSP) du Cap d'Agde, une réalisation dernier cri de 800m², réunit en son sein la Police Municipale, la Police Nationale, et le Centre Opérationnel de Sécurité et d'Intervention (COSI), qui gère les 135 caméras de surveillance de la commune.

« Ce Centre de Sécurité Publique est le symbole de la volonté de la Ville et de l'État de travailler ensemble dans une coopération de tous les jours afin d'assurer une sécurité optimale à nos concitoyens » avait ainsi déclaré le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, lors de la venue du Préfet de l'Hérault Jacques Witkowski, pour la pose de la première pierre, le mardi 26 novembre 2019.

Un peu moins d'un an plus tard, cette réalisation, d'un montant de 1 150 000€, subventionnée à hauteur de 250 000€ par l'État et de 80 000€ par le Département de l'Hérault, assure l'accueil du personnel et des brigades spécialisées de la Police Municipale et Nationale, sans oublier le COSI avec son mur de 27 écrans qui retransmet en direct les enregistrements des caméras de vidéo-surveillance déployées sur toute la ville. Ce bâtiment va permettre une formation continue du personnel en matière de nouvelles prérogatives, et est un lieu

d'accueil pour les citoyens qui pourront y trouver de l'information ou déposer des doléances. Il comprend aussi une salle de sport pour l'entraînement et le perfectionnement des policiers aux Gestes Techniques Professionnels d'Intervention (GTPI).

>> L'ABOUTISSEMENT DE LA SURVEILLANCE URBAINE

Véritable outil de pilotage et de coordination des forces de sécurité de la Ville,



le CSP est l'aboutissement centralisé de la surveillance de l'aire urbaine. Il va ainsi permettre de renforcer la stratégie sécuritaire en améliorant la réactivité des moyens de secours avec l'aide de la technologie numérique. Un Centre de Sécurité Publique qui s'inscrit dans le nouveau Cœur de Station du Cap d'Agde et qui va pleinement participer à poursuivre la baisse des chiffres de la délinquance enregistrée sur Agde depuis plus de 4 ans maintenant.

800 M²
de superficie

**1^{ER} POSTE
DE POLICE MIXTE**
à locaux partagés

3 ENTITÉS PRÉSENTES
Police Nationale, Police
Municipale, Centre Opérationnel
de Sécurité et d'Intervention



1 115 000 d'euros TTC
de coût total
200 000 euros
de subventions de l'État
80 000 euros de subventions
du Département

20%
DE BAISSÉ
DE LA DÉLINQUANCE
générale sur 4 ans



57
Policiers Municipaux

16 OPÉRATEURS
au COSI

135 CAMÉRAS
de vidéoprotection déployées
sur toute la ville

UN MUR DE 27 ÉCRANS
pour visionner les images enregistrées
en direct des 135 caméras

UNE POLICE DE PROXIMITÉ
24/24 HEURES ET 7/7 JOURS

1 SALLE DE SPORTS
pour s'entraîner et se perfectionner
aux Gestes Techniques Professionnels
d'Intervention (CTPI)

J'aime mes commerçants

Je consomme

local

J'aime
le SAVOIR
FAIRE

J'aime
la PROXIMITÉ
et la QUALITÉ

Je n'oublie pas
les GESTES
BARRIÈRES

City Foliz

Une opération de relance pour les commerçants

Afin d'aider les commerçants, fragilisés depuis plusieurs mois par la situation sanitaire actuelle, à relancer leur activité, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, Kleber Mesquida, Président du Département de l'Hérault, André Deljarry, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, 1^{er} Vice-Président de la CCI Occitanie et Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ont décidé d'unir leurs forces pour mettre en place conjointement l'opération City Foliz, un dispositif inédit à destination des commerces de l'Agglomération Hérault Méditerranée.

Le lancement officiel de l'opération a eu lieu le vendredi 4 décembre sur l'ensemble de la Région mais avant cela, Gilles D'Ettore et André Deljarry ont signé, mardi 1^{er} décembre, une convention de partenariat autour du dispositif City Foliz dont l'objectif est de relancer les achats dans les commerces de proximité en incitant les consommateurs à acheter local. Et pour cela l'opération récompense les clients, avec le principe du « cashback », en leur remboursant une partie de leurs achats effectués dans les commerces de l'Agglomération et ce en utilisant l'application Keetiz.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 -> Téléchargez** sur votre smartphone gratuitement l'application **KEETIZ**
- 2 -> Connectez** votre compte bancaire (entièrement sécurisé) afin de recevoir les remboursements
- 3 -> Achetez** (par carte bancaire) dans les commerces référencés (liste dans l'application)
- 4 -> Cagnottez** automatiquement 20% du montant total de vos achats
- 5 ->** Dès 15 euros atteints, vous pouvez encaisser sur votre compte bancaire **votre cagnotte** ou la transformer en « bon d'achat aidé » de 20 € (majoration de 5 € offerte)

QUELS SONT LES COMMERCE CONCERNÉS ?

Tous les commerces de détail :
 Alimentaire > Prêt à porter >
 Parfumerie > Fleuriste >
 Bijouterie - Culture/loisirs >
 Équipement de la maison >
 Restaurants via le click & collect :
 les clients payent par CB et bénéficient de l'opération de la même manière (paiement direct au commerçant et non via des plateformes de réservation).

20%

Cette opération se poursuit jusqu'au 24 janvier 2021, alors pour tous vos achats consommez local !

CITY FOLIZ

en quelques chiffres

1 560
commerces référencés gratuitement

Taux de cashback
20 %
 sur les 50 premiers euros dépensés

Dotation globale sur l'Agglomération Hérault Méditerranée
30 000 €



Rencontre avec François PEREA

Conseiller Municipal en charge de la Politique de la Ville et de la Transition Numérique et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville

Vous êtes le nouveau Conseiller Municipal en charge de la Politique de la Ville, pouvez-vous nous expliquer dans un premier temps en quoi consiste votre délégation ?

François Perea

La Politique de la Ville est un sujet complexe qui consiste à mobiliser toutes les énergies et d'importants moyens pour permettre le développement et l'évolution d'un quartier bien défini : le Quartier Prioritaire de Ville (QPV). À Agde, il s'agit du cœur historique qui incarne l'identité de la cité et qu'il faut accompagner dans son renouveau, en combinant l'action de la Municipalité et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM). Cette action se déploie dans trois dimensions. D'abord, il s'agit de fédérer les élus concernés pour permettre un travail en transversalité : l'économie, l'habitat, la culture ou encore le patrimoine... sont ainsi mobilisés pour une action à 360°. Ensuite, il faut animer la nouvelle équipe technique et administrative dédiée, composée de personnes à la motivation et au talent incroyables, qui ont des expertises précises et un attachement profond au Cœur de Ville. Enfin, et surtout, il faut travailler en étroite relation avec les acteurs du territoire – habitants, commerçants, conseil des citoyens, etc. – pour faire en sorte que les projets qui voient ou verront le jour soient les leurs. Le but est le même pour tous : permettre au Cœur d'Agde de se rénover profondément, de s'enrichir et de briller.

Quels sont les grands projets qui vont concerner le Cœur de Ville ?

François Perea

Dans une vision globale et à grande échelle, l'objectif est de restructurer des pôles de vie et d'activité au sein du cœur historique d'Agde, grâce aux importants financements obtenus auprès de l'État dans le cadre des interventions de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et de l'Action Cœur de Ville. Le premier grand projet, hautement symbolique pour les

Agathois, concerne la restructuration de la Promenade, qui se prolongera par une passerelle enjambant le fleuve Hérault et conduisant au parc du château Laurens et au futur quartier de la Méditerranéenne. De même, nous travaillons à la restructuration d'îlots – Brescou, de l'Amour, des Halles et Terrisse – qui seront profondément transformés comme lieux de vie, de commerce, de culture et de patrimoine... Tout ceci s'intègre dans la vision globale, qui vise à revitaliser en profondeur la Cité et le Bourg historiques dans le respect et la valorisation de leur identité pluriséculaire, pour constituer un pôle essentiel de prospérité et de tranquillité pour les habitants et les visiteurs.

Justement, quels vont être les actions plus locales en termes de Politique de la Ville au cours de ce mandat ?

François Perea

Notre objectif est que le Cœur d'Agde devienne le lieu de l'innovation, qui conjugue les richesses du passé et celles de l'avenir. Dans nos réunions de travail, nous évoquons la possibilité d'un « Micromed » en comparaison à la pépinière d'entreprises de la CAHM nommée « Gigamed ». Avant l'été 2021, le 30-32 rue Jean Roger va devenir un lieu central où des actions pourront être expérimentées, comme avec « La Petite Fabrique », qui sera à la fois un lieu d'apprentissage et de formation au codage ou à l'impression 3D. Toujours dans cette rue, une expérimentation nationale de télémédecine de proximité sera menée aux côtés de professionnels de santé : les habitants du Cœur d'Agde seront invités à peser sur la médecine du futur, pour l'ensemble des Français. Côté économie, un chargé de développement commercial sera rapidement recruté pour favoriser de nouvelles implantations, en étroite collaboration avec Sylvian Viale, délégué à l'Artisanat, pour qui c'est une absolue priorité. Les jeunes ne seront pas oubliés : nous allons notamment créer, rue Chassefière, un espace multi-activités où ils pourront pratiquer des activités sportives en partenariat avec une association de la Police Nationale et trouver un soutien scolaire.

Dispositif « Allo Copro ? »

L'aide aux copropriétaires du centre-ville d'Agde



Les propriétaires d'un logement dans un immeuble soumis au statut de la copropriété se situant dans le centre ancien d'Agde peuvent bénéficier d'un dispositif nommé « Allo Copro ? » mis en place par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Des aides financières sont également proposées pour aider les copropriétaires à s'organiser avec, par exemple, l'octroi d'aides aux redressements à la gestion (en cas d'impayés de charges ou de procédures contentieuses).

Les aides de l'Anah peuvent s'élever à 100 % des frais avec un plafond maximum de 5 000€ par bâtiment et par an. L'aide complémentaire de l'Agglomération est de 100 € par logement.

Une équipe aux compétences juridiques, administratives et techniques tient des permanences tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois, sur rendez-vous, afin de conseiller les copropriétaires. Elle organise des ateliers de formation gratuits environ tous les deux mois en fonc-

tion des attentes des copropriétaires. L'équipe « Allo Copro ? » peut également aider les copropriétaires à s'immatriculer sur le site Internet du registre national des copropriétés <https://www.registrecoproprietes.gouv.fr>.

En effet, depuis le 31 décembre 2018, l'immatriculation au registre des copropriétaires est obligatoire. Le défaut d'immatriculation peut être sanctionné par une pénalité financière (à la charge de la copropriété dans le cadre d'une gestion bénévole) et de l'impossibilité d'obtenir des subventions pouvant être accordées au syndicat des copropriétaires.

CONTACT

Mission Cœur de Ville 04 67 21 31 30
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Ce dispositif permet aux copropriétaires qui rencontrent des difficultés de fonctionnement, de gestion, d'organisation (absence de syndic, absence de règlement de copropriété ou règlement inadapté, pas de budget prévisionnel...), d'être accompagnés dans leurs démarches.

LA RÉHABILITATION DU CHÂTEAU LAURENS



>> Nouvelle rubrique dans Agde le Mag, le Fil Rouge, qui s'attachera à suivre l'avancée des travaux de réhabilitation du château Laurens, et ce, jusqu'à sa réouverture au public. Ainsi, sur cette double page, vous retrouverez des photos de la restauration de ce monument hautement culturel, ainsi qu'une interview d'un artisan qui œuvre sur cet édifice remarquable.

Pour rappel, le château Laurens constitue le plus gros chantier de restauration de patrimoine de la Région Occitanie. À terme, une scénographie permettra aux visiteurs de découvrir l'ambiance de cette demeure habitée par Emmanuel Laurens, un homme en avance sur son temps et amoureux des voyages. Des dispositifs multimédias et numériques offriront également l'opportunité de revivre les heures fastes de la demeure, pour un voyage sensoriel et temporel unique.





3 Questions à Roberto MERLO

Responsable du chantier
de restauration pour la société
Arcanes - Cinzia Pasquali



QUELLE EST LA MISSION D'ARCANES SUR CETTE BÂTISSE ?

Roberto Merlo

La mission d'Arcanes consiste en la restauration complète des peintures qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Cela représente plus de 1 000 m² avec des parties complètement disparues, d'autres ayant subi les dommages du temps sur une demeure restée à l'abandon pendant plus de 50 ans.

Ainsi, après l'appel d'offres en

2016, la priorité était de mettre en sécurité tous les décors qui avaient subi de grands dommages. En 2018, nous avons entamé la restauration des peintures, du rez-de-chaussée aux étages, avec la consolidation des parties existantes et la réintégration de celles-ci.

AVEZ-VOUS DÙ RÉINTERPRÉTER CERTAINES PARTIES DU DÉCOR ?

Roberto Merlo

Nous avons eu beaucoup de chance car malgré la dégradation du décor, nous avons pu restituer l'ensemble décoratif du château. Il faut savoir qu'à 95%, les modules sont répétitifs, il ne nous restait donc qu'à compléter les parties manquantes. Concernant ces dernières, nous nous sommes appuyés sur les photos et documents historiques existants. Cela fait presque 4 ans maintenant que nous travaillons au rythme de 8 à 13 restaurateurs d'œuvre d'art sur le chantier et il nous reste environ deux mois de travail.

QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE DE TRAVAILLER SUR UN CHANTIER COMME CELUI DU CHÂTEAU LAURENS ?

Roberto Merlo

C'est une satisfaction intellectuelle mais également émotionnelle que de travailler sur cet ensemble décoratif qui est une vraie folie éclectique ! Nous avons ainsi pu apprécier les capacités des artisans d'élite de l'époque qui ont laissé quelques traces de leurs passages. En effet, derrière des boiseries, nous avons retrouvé des tests de couleurs, des dessins ou des productions en miniatures qui représentent des bribes de processus créatifs très enrichissantes et gratifiantes pour nous.

Les associations solidaires

Une réorganisation face au Covid-19



En ces temps troublés, les associations solidaires sont plus que jamais sur le front et ont dû s'adapter en adoptant les mesures sanitaires en vigueur. D'un simple sourire, qui se voit malgré les masques, à des gestes d'attention, d'écoute, d'aides psychologiques ou matérielles, les bénévoles, déjà très sollicités en temps normal, le sont encore plus et ont redoublé d'efforts afin d'assister au mieux les personnes esseulées ou en situation de précarité. Car, en cette période des plus compliquées, la solidarité est essentielle.

Zoom sur ces associations agathoises qui œuvrent sur notre territoire au quotidien et qui ont été particulièrement actives et réactives face au Covid-19.

>> LE SECOURS CATHOLIQUE

Avec la crise sanitaire, le Secours Catholique ne peut plus recevoir du public. Mais les bénévoles de l'association ne baissent pas les bras et ont réagi de façon positive pour continuer de mener à bien leurs missions auprès des personnes en difficulté. En effet, ils se sont adaptés et ont mis à profit leur temps pour développer certains projets comme celui d'ouvrir une salle qui permettrait de réaliser des ateliers, des goûters mais également de fêter

les anniversaires des enfants de familles défavorisées. Autre action mise en place par l'Association durant cette période, un soutien matériel au diocèse de Pointe-Noire au Congo à Brazzaville, pour lequel un container a été ouvert afin d'aider à la scolarité des enfants, au développement d'un restaurant de quartier, mais aussi pour assister les personnes âgées, malades ou handicapées ainsi que les dispensaires.



1 rue Chassefières
Bernard au 06 09 80 25 23
Vous pouvez faire un don
sur Leetchi :
www.leetchi.com/c/aide-a-la-scolarite-des-enfants-orphelins-et-de-la-rue

LES AGENTS DU CCAS AU PLUS PRÈS DE NOS AÎNÉS



Dans leur lutte contre l'isolement, les agents du CCAS ont mis en place un certain nombre de mesures afin de soutenir au mieux les personnes âgées. Durant cette dernière période de confinement, une cellule territoriale d'aide à l'isolement s'est organisée de manière efficace afin de rayonner sur l'ensemble de l'Archipel :

- >> Accueil téléphonique tout public au **04 67 94 60 60**.
- >> Accueil téléphonique pour les usagers seniors du CCAS au **04 67 94 66 30** qui note le type d'appel et les besoins de la personne et agit en conséquence.
- >> Appel téléphonique, pour les personnes les plus fragilisées, isolées très régulièrement.
- >> Accompagnement par les chauffeurs territoriaux pour la livraison à domicile de colis alimentaires fournis par les associations caritatives de la ville d'Agde, mais aussi pour les déplacements médicaux, examens de radiologie, pharmacie etc.
- >> Soutien pour les démarches administratives par téléphone, par courrier et à domicile pour acheminer les dossiers (APA, autres...).

Distribution :
mardi et vendredi
de 8h30 à 11h30
Coiffure sur RDV :
mardi et vendredi
de 8h30 à 11h30
9 rue du Concile
04 67 21 05 49



**8 place de la Glacière
et 2 quai des Chantiers
Nadia au 06 33 62 42 60**

>> L'ÉPICERIE SOCIALE

De son nom « l'Escale Terrisse », l'Épicerie Sociale propose une mode de distribution alimentaire qui favorise l'inclusion sociale. En effet, les personnes bénéficiaires doivent régler leurs achats. Mais cette contribution financière (les prix pratiqués sont très réduits) n'est pas anodine. Elle permet surtout de préserver la dignité des personnes et la possibilité de choisir librement ses produits, suivant ses envies et ses besoins. Avec le Covid-19, il a fallu s'adapter et revoir l'organisation. De là, un beau partenariat s'est alors mis en place avec le Centre Communal d'Action Sociale lequel fournit chaque semaine à l'Épicerie Sociale un listing de portage à domicile pour des personnes qui ne peuvent pas ou qui ont du mal à se déplacer. Un bel exemple de réactivité et de collaboration entre le monde associatif et la Municipalité qui prouve le dynamisme des bénévoles de l'Épicerie Sociale. Outre le service de l'épicerie, l'association se diversifie et dispose de multiples ressources. Par exemple et moyennant une faible participation, il est possible de venir dans les locaux se faire coiffer par une professionnelle.

>> LES PRIMEURS SOLIDAIRES



Durant cette période de confinement qui fragilise encore un peu plus les plus démunis, les bénévoles de l'association se sont fait un point d'honneur à continuer de leur venir en aide. Ainsi, les Primeurs Solidaires ont poursuivi leurs actions en mettant en place un système de livraison à domicile dans le respect des gestes barrières. L'association a reçu du renfort de la part des élèves de l'école Free Little Birds School. Et c'est avec leurs ensei-

gnants et l'équipe de direction que les enfants ont collecté des denrées alimentaires dont certaines ont été ensuite distribuées à domicile (photo).

L'association a, plus que jamais, besoin de l'investissement et de dons de ses adhérents ainsi que de toute personne souhaitant s'impliquer dans une action de bienfaisance. Pour Noël, afin d'apporter un peu de réconfort, des gâteaux vont être confectionnés par des petites mains solidaires.

>> LES RESTOS DU CŒUR

La campagne d'hiver a démarré depuis fin novembre pour les bénévoles des Restos du Cœur.

Environ 250 foyers sont recensés, composés pour la plupart d'un couple et un enfant, avec une augmentation de personnes isolées et de retraités. Au rythme d'une fois par semaine, et dans des conditions sanitaires adaptées au Covid-19, les bénévoles préparent des colis de premières nécessités composés de produits secs et frais, de fruits, de légumes et d'hygiène. Des produits qui proviennent de la plate-forme du fonds européen des personnes démunies, et, preuve de la solidarité territoriale, de partenaires comme la grande distribution locale ainsi que des restaurateurs et petits magasins agathois.



Distribution
jeudi et vendredi
de 8h00 à 11h00
et de 14h00 à 16h00
25 bis, rue Denfert
Rochereau
Espace Mirabel
04 67 00 29 18

>> LA CROIX-ROUGE

Coûte que coûte, les bénévoles de la Croix-Rouge œuvrent auprès des plus démunis, et ce, malgré les contraintes sanitaires actuelles. Depuis le début de la pandémie, l'antenne locale bénéficie d'une dérogation afin de pouvoir continuer à assurer une aide dite d'urgence. En effet, les très nombreux bénévoles de l'association (près de 100), se relaient au rythme de 3 matinées par semaine, sur le point d'hygiène situé en Cœur de Ville. Pour la plupart sans domicile fixe, les bénéficiaires peuvent trouver un moment de partage avec une distribution de petits-déjeuners et de bonne humeur mais surtout, des sanitaires pour pouvoir prendre une douche ou encore laver leurs vêtements. Pour Noël, un petit colis sera offert à la dizaine d'habituels, composé de confiseries, d'une écharpe, d'un livre et d'un kit d'hygiène.



Distribution :
Lundi, mercredi
et vendredi
de 8h00 à 11h10
31 rue Danton
André au 06 09 31 26 46

>> LE SECOURS POPULAIRE



Distribution :
à l'année lundi,
mercredi, vendredi,
samedi de 9h00 à 11h00
7 rue Berthelot
Boutique : du lundi au vendredi
de 9h30 à 11h30 et de 14h30
à 16h30
18 avenue Victor Hugo
04 67 01 76 73

Avec une augmentation de la fréquentation d'environ 30% depuis la pandémie, la vingtaine de bénévoles actifs du Secours Populaire mène une cadence d'enfer ! Ouvert tout au long de l'année sans interruption, au rythme de 4 distributions par semaine, et à raison d'une soixantaine de bénéficiaires par distribution, inutile de préciser qu'il faut être passionné et engagé pour durer. En mars, lors du premier confinement, 900 colis ont été distribués entre Agde, Marseillan et Vias en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville. Lors du deuxième confinement, en novembre et décembre, les contraintes sanitaires ont permis la distribution sur site, uniquement sur rendez-vous, au rythme de deux personnes maximum au sein du local. Outre la collecte alimentaire, le Secours Populaire organise également une campagne de vaccination contre la grippe ou encore des actions ponctuelles comme une sortie à l'Accrobranche du Cap d'Agde pour une quarantaine d'enfants pendant les vacances de la Toussaint pour leur offrir « un bol d'air frais » pendant cette période si particulière.

Octobre Rose

Une édition 2.0



par GPS à pied, vélo, trottinette ou autres à partager sur le web. Une tombola a été également organisée. Mais le défi qui a rencontré le plus grand succès a été « la Jerusalem Dance », soit une danse en rose sur le tube du moment, qui a été repris jusqu'au Portugal, et par de nombreux sportifs et groupes locaux. Ainsi, le microcosme de l'Internet agathois a été inondé de rose et de

bonne humeur communicative durant ce mois d'octobre, permettant de récolter **8 000 euros** pour la lutte contre le cancer du sein.



Un grand bravo à tous ceux qui ont participé aux challenges !

ACPA Marche Nordique, But, Cathy Lo-Ré et ses amies, la Classe de CP du Moulin à Vent de Tournefeuille (31), le Collège Paul-Émile Victor et le professeur de sport Thierry Villa, la Crèche Louise Michel, Cross Fit Agde, la Direction de la Communication et de l'Animation de la Ville d'Agde, Distri Club Médical, Doris Diaz, Maëlys et François Sax et le Centre de Remise en Forme MDF, l'École Temps Danse / MG15, l'équipe d'Accueil de Loisirs Maternel et la Crèche Françoise Dolto, l'Escola Università Vasco de Gama (Portugal), FL Events Occitanie, Hyper U, les filles de la Ligue Contre le Cancer Agde, l'Instant Fit, L'Danse Studio, Les Déferlantes du ROA, Luna Gabriel et ses copines, la Maison du Terroir Français, la salle Vita Liberté Agde, la Seconde de l'internat du Lycée Notre-Dame de La Merci à Montpellier, la Socolec et les supporters de l'équipe U14 du RCOA.

Situation sanitaire oblige, les filles de la Ligue Contre le Cancer Délégation Agde, soit Sylviane, Christelle, Sophie, Isabelle, Nany, Marie-Jo, Fanny, Annick, Joëlle B, Annette, Joëlle A et Anne, ont remplacé les manifestations d'Octobre Rose par des challenges sur Internet. Parmi ceux-ci, des courses en solitaire et enregistrées



Toutes les vidéos sont visibles sur la page Facebook
La Ligue contre le Cancer - Délégation d'AGDE



DÉLICES ET FROMAGES

Cela ne fait que quelques petits mois que Sabrina et Zolalaina ont ouvert leur magasin rue Brescou et pourtant, ils ont déjà leur clientèle, à qui ils proposent des produits authentiques de qualité.

Fort de son expérience en crèmerie-fromagerie, charcuterie et épicerie fine, ce charmant couple transmet aux acheteurs sa passion mais aussi son savoir-faire. Le client est bien conseillé et peut déguster les fromages mais il peut aussi acheter des vins ou de la charcuterie. Pour l'anecdote, le plateau « raclette » connaît un franc succès depuis le mois de novembre ! À noter, quand vous achetez un produit chez ces passionnés, vous soutenez une agriculture de qualité de paysans indépendants qui ne représentent plus que 30 % du marché global. Et derrière chaque produit se cache une histoire... des fromages exclusifs comme le Rousseau à la tomme de chèvre ou la petite confiture maison de Bernard, un retraité qui travaille uniquement avec eux. Dans leur boutique, c'est un véritable voyage culinaire que proposent Sabrina et Zolalaina, avec des saveurs d'Italie et d'Espagne, de Hollande et de Suisse avec en point d'orgue celles des belles régions françaises, si réputées pour leur diversité fromagère.

Une chose est sûre, chez « Délices et fromages » chacun trouvera de quoi régaler ses papilles !

DÉLICES ET FROMAGES

Du mardi au samedi de 9h30 à 19h30

35, rue Brescou

34300 Agde

Tél. 06 59 20 03 89

delicesetfromages



JUST2GIRLS

Une nouvelle boutique « Just 2 Girls », située rue Ernest Renan, propose depuis cet été un large choix de prêt-à-porter et d'accessoires féminins.

Dounia propose à ses clientes une collection variée avec des pièces en quantités limitées afin d'assurer l'exclusivité. Classique ou tendance, chaque personne pourra trouver son bonheur et s'habiller à petits prix.

Afin d'être toujours à la pointe de la mode et de répondre aux attentes de sa clientèle, Dounia renouvelle ses stocks chaque quinze jours. De quoi donner envie d'aller faire un tour régulièrement dans sa boutique.

Depuis peu, Dounia a décidé de se diversifier et de proposer de nouvelles pièces telles que les bijoux en acier inoxydable et les sacs en cuir.

Une adresse à découvrir rapidement pour toutes les fashionistas.

JUST2GIRLS

Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00

15, rue Ernest Renan

34300 Agde

just2girls



**VENTE
À EMPORTER**
EN RAISON
DES CONDITIONS SANITAIRES
**SOUTENONS
LEUR INITIATIVE**

ALCHIMIE RESTAURANT

Avec des intitulés de plats comme un « Ceviche de Saint-Jacques aux Kumkat mariné minute à l'huile parfumée aux saveurs de truffes blanches tour de moulin à poivre Timut du Népal, pousses de pois verts et feuilles de Mizuna rouge », Sébastien Chap's, chef cuisinier qui a ouvert son restaurant en Cœur de Ville, annonce la couleur.

Dans un cadre cosy et intimiste, avec 14 couverts maximum, le chef lyonnais et sa compagne Audrey proposent une cuisine créative, basée sur les produits de qualité, locaux, et qui évoluent en fonction de la saison.

Outre l'expérience gustative, la gastronomie de Sébastien Chap's s'apprécie également par le côté visuel dans l'assiette, avec une harmonie des formes et des couleurs, ou, a contrario, dans le noir, pour une expérience unique où l'éveil des sens est le maître-mot.

Alors laissez-vous emporter par le voyage proposé par l'Alchimie, un établissement chaleureux dans lequel tous les plats à la carte sont des créations originales sorties de l'imagination débordante du chef Sébastien Chap's.

ALCHIMIE RESTAURANT

Les Aquarelles de l'Alchimiste : du samedi au dimanche sur réservation. Black Out Éveil des Sens : le vendredi soir sur réservation

2, rue de l'Amour
34300 Agde
Tél. 06 64 17 66 00
www.alchimie-by-chaps.com/
📍 SebastienChapsCuisinier



Ô PASSION RESTAURANT ET BAR À TAPAS

Depuis fin octobre, Lætitia et Amélie, deux restauratrices de profession, ont concrétisé leur projet, celui d'ouvrir un restaurant qui réunit leurs deux passions communes : celle de la gastronomie et celle des voyages.

Durant cette période de confinement, ces deux épicuriennes offrent à leurs clients une évasion des sens, avec une invitation à découvrir les cuisines du monde.

Des idées originales débordent de leurs fourneaux qu'elles activent du lundi au dimanche en proposant une suggestion des chefs pour le week-end...

Dans l'attente de pouvoir ouvrir leur salle, elles préparent des plats à emporter : des Gyosas végétariens au bouillon et shimeji ou l'incontournable « MacArel ! », un burger 100% du sud !

Ô PASSION

Sur commande.
Retrait 7/7 de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 21h00
Fermé le mardi et mercredi midi

3, rue du Peyrou
34300 Agde
Tél. 06 17 44 33 92
📍 restaurant ô passion

Le Pôle Culturel

Le point sur les travaux



Exit la Maison des Savoirs, place désormais au Pôle Culturel qui, après plus de 2 ans et demi de travaux, rouvrira, pour la partie médiathèque, ses portes au public en juin 2021. Il sera composé de trois entités. La première, la médiathèque proposera une offre culturelle couvrant tous les médias, de la presse aux livres, en passant par les films, le multimédia et les jeux vidéo. La seconde sera un théâtre de 227 places, destiné à étendre la programmation de la Saison Culturelle et musicale, à accueillir les compagnies en résidence et tendre vers un label jeune public. La troisième verra la réalisation de deux salles entièrement dédiées au développement des pratiques amateurs. Cet ensemble formera ainsi un véritable Pôle Culturel en Cœur de Ville.



DÉC. 2018

Fermeture de la Maison des Savoirs pour le déménagement des collections et mobiliers et pour l'aménagement des deux annexes du Saint-Christ et de la Maison du Cœur de Ville.

JANV. 2019

Ouverture de ces deux lieux à l'occasion de la Nuit de la Lecture.

MARS 2019 > MAI 2019

Début des démolitions et de la mise à nu des murs et des charpentes (80% de la démolition concerne la zone du futur théâtre).

MAI 2019 > MAI 2020

Constat et analyse de l'état réel du bâtiment. Études pour l'adaptation des ouvrages « simples ». Études sur les renforts structurels pour la tenue du bâtiment accueillant le théâtre. Lancement des travaux selon la finalisation des études.

>> LES BIBLIOTHÉCAIRES SONT TOUJOURS À VOTRE SERVICE !

En attendant la réouverture de la médiathèque, les deux annexes, Maison du Cœur de Ville et du Saint-Christ, restent à votre disposition, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les modalités d'accès sont toutefois susceptibles d'être modifiées en fonction des consignes gouvernementales. N'hésitez donc pas à contacter la médiathèque !



> **PAR TÉLÉPHONE** en appelant le **04 67 94 68 00**

> **PAR MAIL** en envoyant sa demande à l'adresse dédiée : reservation.mediatheque@ville-agde.fr

> **SUR PLACE** aux horaires d'ouverture de l'annexe.

Il est possible soit de choisir les titres disponibles sur le catalogue de la médiathèque, soit de laisser les bibliothécaires réaliser une sélection, en fonction des envies indiquées.

Pour la sécurité de tous, une seule personne à la fois peut accéder au bureau de prêt en respectant les règles de distanciation physique en vigueur ; le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. Ne pas oublier sa carte d'abonné et un sac personnel ! Les documents sont désinfectés avant d'être mis à disposition, ainsi qu'à leur retour. Ils sont placés en quarantaine 24 heures avant d'être remis en rayon.

HORAIRES

>> Mardi et mercredi de 9h00 à 17h00
>> Jeudi de 9h00 à 12h00
>> Vendredi de 14h00 à 17h00
>> Samedi de 9h00 à 17h00
>> Dimanche et lundi, fermé

LES SERVICES TOUJOURS DISPONIBLES...

Le service de portage à domicile, le service abonnement, les ressources en ligne sur le site internet de l'établissement : www.mediatheque-agde.fr

POUR CONTACTER LA MÉDIATHÈQUE

pour le prêt à la demande **04 67 94 68 00** et pour l'espace multimédia et l'espace jeunesse **04 67 94 62 32**

ANNEXE DE LA MAISON DU CŒUR DE VILLE



Espace multimédia ouvert uniquement sur rendez-vous !

Inscription obligatoire auprès du bureau multimédia au **04 67 94 62 32**

L'accès au Wifi demeure, quant à lui, disponible à la demande.

ESPACE PRESSE FERMÉ EN RAISON DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

L'espace presse demeure fermé en l'absence de nouvelles directives gouvernementales. Toutefois, un espace de presse numérique est accessible sur le site de la médiathèque (www.mediatheque-agde.fr) pour les usagers inscrits, à la rubrique « ressources numériques ».

Pour y avoir accès, il est nécessaire d'entrer via son compte abonné.



ESPACE JEUNESSE, LES COLLECTIONS À NOUVEAU ACCESSIBLES !

L'ensemble des documents est empruntable sur place, dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans, ainsi que la désinfection des mains en entrant. Enfin, une distance d'un mètre devra être respectée entre les visiteurs.

HORAIRES

>> Mardi et mercredi de 9h00 à 17h00
>> Vendredi de 14h00 à 17h00
>> Samedi de 9h00 à 17h00
>> Dimanche, lundi et jeudi, fermé

ANNEXE DU SAINT-CHRIST

PRÊT À LA DEMANDE

Il est possible d'emprunter jusqu'à 15 documents (tous supports confondus) pour une durée de 5 semaines, avec une prolongation possible de 2 semaines.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Tout emprunt se fera de préférence par mail ou par téléphone, en précisant son numéro d'abonné.

JANV. 2020 > DÉC. 2020

Études structurelles pour tout le système d'ossature métallique du théâtre (y compris charpente métallique de la toiture).

SEPT. 2020 > DÉC. 2020

Finalisation des travaux de second œuvre de la partie Médiathèque.

FÉV. 2021

Livraison de la partie Médiathèque à la Ville. Déménagement/installation des collections et des outils numériques.

JUIN 2021

Ouverture de la Médiathèque au public.

THÉÂTRE

LA PIÈCE « PAIR ET MANQUE » EN PREMIÈRE NATIONALE À AGDE



Du 1^{er} au 7 octobre, la Ville d'Agde a accueilli en « résidence », au Palais des Congrès du Cap d'Agde, la pièce de théâtre « Pair et manque » de Nadège Méziat G., mise en scène par Christian Vadim. Après quelques séances de répétitions en région parisienne, c'est donc à Agde que Nadège Méziat G. et sa troupe est venue peaufiner la mise en scène, leurs textes, les décors ou encore les lumières, avant de jouer « la première » le mercredi 7 octobre devant un public conquis.

Du côté de l'histoire, tout commence dans un bar où le tenancier (Christian Vadim) et deux « piliers de bar » qui sont ses amis (Vincent Lagaf et Bernard Fructus) voient débarquer une jeune fille (Nadège Méziat G.) à la recherche de son père qui se trouve être l'un des trois amis présents... Mais ce n'est pas le seul enjeu du scénario qui va bien au-delà de la simple recherche d'un paternel, le tout, avec

des répliques précises et ciselées qui déclenchent inmanquablement les éclats de rire des spectateurs.

En ce qui concerne les acteurs, Vincent Lagaf surprend dans ce registre où l'on ne le connaissait pas. Il habite son rôle de père probable en glissant des références humoristiques à son ancien métier d'animateur de jeux télévisés. Christian Vadim, lui, est un cafetier des plus convaincants et un père possible, tandis que Bernard Fructus, l'intellectuel de la bande, se retrouve dans les pensées de sa probable fille. Ainsi, au travers de cette histoire, de nombreux thèmes sont évo-

qués de manière humoristique, comme la position de la femme dans la société ou encore celle de l'homme parent. Les acteurs ont visiblement pris beaucoup de plaisir à revenir sur scène dans cette période compliquée, tout comme les spectateurs qui ont pu assister à un spectacle vivant. À l'issue de la pièce, et après les nombreux applaudissements du public, le Maire Gilles D'Ettore et Ève Escande, Adjointe au Maire en charge de la Culture, sont montés sur scène pour remercier les quatre comédiens et les féliciter de cette performance pour cette première des plus réussies.



DE LA PUB AU GRAND ÉCRAN

AGDE EST SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS



ÇA TOURNE AU GRAU D'AGDE !

La Ville d'Agde a été une nouvelle fois sollicitée pour accueillir une équipe de tournage sur ses terres. Et c'est en l'occurrence sur la plage de Saint-Vincent au Grau d'Agde que l'équipe du film « **Mes Frères et moi** », premier long métrage de Yohan Manca, a choisi de s'installer du 6 au 10 septembre 2020. Ce sont les premières scènes du film qui ont été tournées sur notre commune, le réalisateur étant tombé sous le charme de la station. Un film à découvrir sur grand écran au printemps 2021.

LE PARVIS DU PALAIS DES CONGRÈS COMME DÉCOR D'UNE PUB

Le 28 octobre, c'est sur le parvis du Palais des Congrès qu'une équipe de tournage a pris place afin de réaliser des prises de vues vidéos et photographiques. Mais cette fois, la star était un magnifique véhicule d'une marque française bien connue. En effet, il s'agissait là du tournage d'une publicité qui ne tardera pas à faire son apparition sur le petit écran !



ALEXANDRA LAMY ET PHILIPPE KATERINE EN TOURNAGE AU PALAIS DES SPORTS

Après le Grau d'Agde et le Cap d'Agde, c'est au Palais des Sports de la Ville d'Agde que le réalisateur Emmanuel Poulain-Arnaud accompagné de son équipe a choisi de poser ses caméras afin de tourner quelques séquences de son long métrage intitulé « **Le test** ». Ainsi, du 26 au 30 octobre,

ce sont plus de 100 personnes (acteurs, équipe technique et figurants) qui ont investi les lieux pour participer au tournage de ce film, dont les rôles principaux sont interprétés par la délicieuse Alexandra Lamy et le tonitruant Philippe Katerine, tous deux présents à Agde pour l'occasion.



TENNIS

LA MODERNISATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE TENNIS



L'aménagement du nouveau Cœur de Station du Cap d'Agde, avec les réalisations du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée et du Casino Barrière a mis en évidence la position stratégique qu'occupe le Centre International de Tennis.

Un projet de revalorisation de ce lieu emblématique du tennis français, créé en 1972 par Pierre Barthès et géré par la Ville depuis 1997, est en cours et s'articule autour de deux axes : la modernisation des infrastructures du Centre International de Tennis (CIT) et la délégation du volet sportif à la French Touch Academy (FTA).

La première tranche de la modernisation du CIT, qui s'étend sur la période 2019-2021, va s'articuler autour de la création d'une halle sportive d'une surface de 5 600 m² en lieu et place de l'existante, qui abrite des courts de tennis couverts. Les travaux débuteront le 1^{er} mars 2021, à l'issue de l'Open de la Ville d'Agde, tournoi indoor et des vacances scolaires d'hiver, et dure-

ront 8 mois pour une livraison en octobre 2021. Au sein de cette nouvelle halle, dont la toiture comprendra, 2 500 m² de panneaux photovoltaïques, on trouvera 7 terrains de tennis, 5 en surface dure et 2 en terre battue, 4 terrains de padel, dont un panoramique, ainsi qu'une zone de préparation physique et d'échauffement dernier cri.



UN COMPLEXE MÉDICAL ET HÔTELIER POUR L'ÉTÉ 2022

À cette halle, s'ajoute le Projet Ikaos porté par des investisseurs privés, soit l'implantation d'un complexe médical et hôtelier qui comprendra un hôtel 4 étoiles de 55 chambres, un campus avec 120 lits (destiné aux élèves de la FTA) et un centre médico-sportif dernière génération de 600 m². La livraison de ce complexe est prévue pour l'été 2022.

Enfin, concernant les aménagements déjà réalisés, il faut noter la création de deux courts en terre battue naturelle et d'un terrain multisport, réalisés en août 2019, et le réaménagement de l'ancienne cuisine en réfectoire self-service (pour les adhérents et élèves du tennis étude), terminé en juillet 2019. Une fois cette première tranche réalisée, la deuxième étape de la modernisation du CIT, période 2022-2025 s'axera, dans la continuité, sur la rénovation du bâtiment, ainsi que sur l'accessibilité du parking pour une meilleure visibilité.

« Je salue la nouvelle dynamique insufflée par cette collaboration entre le Centre International de Tennis, la French Touch Academy et l'Association Tennis Padel Cap d'Agde. Le CIT est un outil formidable qui est amené à retrouver son standing.

Avec ce souffle nouveau, grâce à cette collaboration et au développement du Cœur de Station du Cap d'Agde, il va devenir un lieu incontournable pour les Agatbois, et un centre qui compte pour le tennis régional et national ».

Thierry Villa
Adjoint au Maire
délégué aux Sports et à la Jeunesse

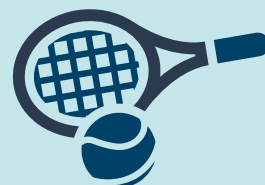
>> LA FRENCH TOUCH ACADEMY



Pour ce qui est de la gestion du côté sportif du CIT, une convention a été signée entre la Ville et la French Touch Academy, le 12 décembre 2018, pour les 12 années à venir.

Sous ce nom de la French Touch Academy, l'on trouve Charles Auffray, ancien joueur professionnel de tennis (meilleur classement 191^{ème} mondial) qui possédait une structure similaire sur le site de Sophia Antipolis à Antibes, et Julien Bercovici, qui sont les deux directeurs de la FTA. « Notre objectif, précise ce dernier, est de faire du CIT un étendard du tennis français afin d'accompagner la montée en gamme de cette structure au sein du nouveau Cœur de Station du Cap d'Agde.

Après une année 2019 de mise en route, l'exercice 2020, malgré la situation exceptionnelle à laquelle nous avons dû, tous, faire face, a été très positive. Dorénavant, nous allons continuer à travailler sur les 5 axes majeurs qui constituent le projet d'ensemble de la French Touch Academy au Cap d'Agde ».



L'OFFRE DE STAGES SPORTIFS

Premier axe, les stages tennis proposés par la FTA. Accessibles à tous, du mini-tennis aux seniors, et adaptés à tous les niveaux, ils peuvent se faire sur la durée d'une semaine ou d'un week-end, en intensif ou semi-intensif, avec une option d'hébergement possible, au Domaine Saint-Martin. Des options supplémentaires sont également proposées, comme une analyse vidéo de son jeu, ou encore un coaching individuel personnalisé. « Lors de l'été 2020, sur une période de deux mois, nous avons accueilli 400 stagiaires, venant pour les trois quarts de France, et pour un quart de l'étranger, soit une très belle réussite ». Toutes les offres de stages sont à retrouver sur le site <https://www.frenchtouchacademy.com/stages>

L'ENSEIGNEMENT TENNIS-ÉTUDE

Deuxième volet, le tennis-étude, qui, pour sa première promotion, a débuté au mois de septembre 2020. « Il s'agit d'un sport-étude, rattaché à l'Éducation Nationale, avec un programme précis, école le matin, tennis l'après-midi, et participation à des tournois en fonction du niveau, sur une période de 10 mois, de septembre à juin. Cette offre s'étend aux élèves de la 6^{ème} à la Terminale. Pour cette première promotion, nous avons 30 élèves, 24 qui sont hébergés durant 10 mois au domaine Saint-Martin, en attendant la réalisation du campus de 120 lits compris dans le projet Ikaos, et 4 externes qui rentrent chez eux tous les soirs ».



L'ÉVÉNEMENTIEL

Dernière composante de la formule French Touch, l'organisation d'événements, en collaboration étroite avec le Centre International de Tennis et l'association Tennis Padel Cap d'Agde (TPCA). « En travaillant main dans la main, et en unissant nos forces, nous avons la possibilité d'organiser des manifestations d'envergure, comme les deux tournois CNGT (Circuits Nationaux des Grands Tournois) auxquels ont participé des numérotés français. Cette collaboration va permettre de penser l'événementiel à l'échelle régionale et nationale, que ce soit en tennis ou en padel ».

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT PROFESSIONNEL

Troisième aspect du projet, qui concerne cette fois-ci le très haut niveau, avec le centre d'entraînement professionnel. « Nous accueillons au CIT des joueurs et joueuses qui sont sur le circuit ATP et WTA, qui veulent progresser, ou s'entraîner sur un domaine particulier de leur jeu. Ils viennent chercher les conseils de Charles Auffray, l'expertise de la French Touch, la météo clémente du Sud de la France, la double surface terre battue et dur du CIT, et la facilité logistique qu'offre le Cap d'Agde ». Ainsi, Constant Lestienne, 19^{ème} Français et 142^{ème} à l'ATP, Danilo Petrovic (Serbie), 141^{ème} à l'ATP, Chris O'Connel (Australie), 119^{ème} à l'ATP, et de jeunes espoirs féminins du circuit WTA ont, entre-autres, foulé les courts du Centre International de Tennis.



Constant Lestienne,
19^{ème} Français
et 142^{ème} à l'ATP

LE PLACEMENT AUX ÉTATS-UNIS

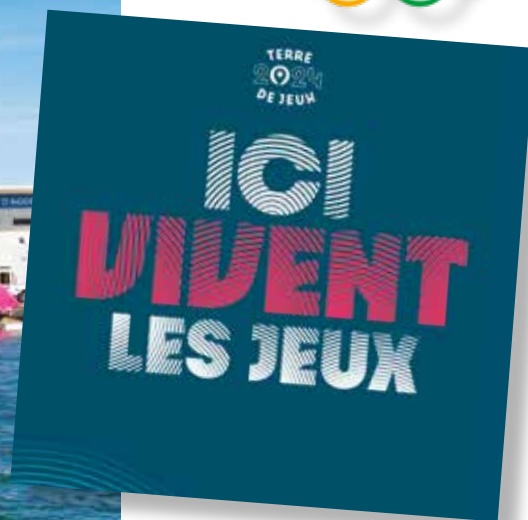
« L'un de nos objectifs est de permettre à nos élèves d'obtenir une bourse afin d'intégrer des universités aux États-Unis. Cela se fait par le niveau scolaire et par le niveau tennis. Nous les accompagnons dans ces deux domaines, et pour ceux qui en font la démarche ou le souhait, nous les orientons pour poursuivre un cursus dans des prestigieuses universités américaines ».



Julien Bercovici et Charles Auffray,
directeurs de la French Touch Academy

SÉLECTION**AGDE TERRE DE JEUX POUR ACCUEILLIR DES DÉLÉGATIONS EN VUE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024**

619 sites en France ont été retenus pour accueillir les centres de préparation aux Jeux Olympiques 2024. Dans l'Hérault, treize sont concernés qui auront vocation à être des camps de base pour les délégations étrangères. Sur Agde, le Centre International de Tennis pour le tennis et le tennis-fauteuil et le Centre Nautique du Cap d'Agde pour la voile ont obtenu une décision favorable par l'équipe exécutive de Paris 2024.

**PARIS 2024**

Afin d'être sélectionnée pour être centre de préparation, la Ville d'Agde a d'abord candidaté pour obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label est destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques 2024, quels que soient leur taille ou leurs moyens. C'est en janvier 2020, par l'intermédiaire de Tony Estanguet, triple Champion Olympique de kayak et Président de Paris 2024 que la Ville d'Agde a obtenu le label « Terre de Jeux

2024 », qui vient saluer le dynamisme associatif de la commune en matière de sport et la qualité des infrastructures sportives. Grâce à cette obtention, la Ville a ensuite pu candidater pour accueillir des délégations étrangères. Candidature qui a été acceptée et validée. Ainsi, deux sites ont été sélectionnés au final, le Centre International de Tennis (pour le tennis et le tennis-fauteuil) et le Centre Nautique du Cap d'Agde (pour la voile). Maintenant, la dé-

cision est entre les mains des délégations internationales qui, dans leur choix de centres de préparation, pourront opter pour la Ville d'Agde afin de se préparer au mieux pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.



KIDIBUL CUP CAP D'AGDE

UNE COMPÉTITION RACCOURCIE MAIS TRÈS DISPUTÉE



Initialement prévus sur 5 jours, du mardi 27 au samedi 31 octobre, la deuxième édition de la Kidibul Cup Cap d'Agde et le Championnat de France minimes Optimist ont dû être écourtés en raison du confinement du 30 octobre. De ce fait, les jeunes compétiteurs se sont affrontés sur le plan d'eau du Cap d'Agde durant 3 jours seulement. Suffisant néanmoins pour organiser deux courses, soit le nombre minimum requis pour valider le championnat. Et tous les benjamins et les minimes présents ont pu prendre le départ de 4 courses. Une édition forcément spéciale, à tous les égards, en espérant que la 3^{ème} édition de la Kidibul Cup Cap d'Agde, prévue l'année prochaine, puisse se dérouler dans des conditions des plus normales.


CLASSEMENT
CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES OPTIMIST
GARÇONS

- 1^{er} : Anatole THOMAS (FRA) SNO Nantes
- 2^{ème} : Tom GORON (FRA) CN Rennes
- 3^{ème} : Armel LE NY (FRA) SNO Nantes

FILLES

- 1^{ère} : Lomane VALADE (FRA) SNO Nantes
- 2^{ème} : Malou CHOUILLOU (FRA) SR Antibes
- 3^{ème} : Sarah JANNIN (FRA) Loguivy Canot Club

KIDIBUL CUP CAP D'AGDE
GARÇONS MINIMES / CADETS

- 1^{er} : Anatole THOMAS (FRA) SNO Nantes
- 2^{ème} : Tom GORON (FRA) CN Rennes
- 3^{ème} : Armel LE NY (FRA) SNO Nantes

FILLES MINIMES / CADETS

- 1^{ère} : Lomane VALADE (FRA) SNO Nantes
- 2^{ème} : Malou CHOUILLOU (FRA) SR Antibes
- 3^{ème} : Sarah JANNIN (FRA) Loguivy Canot Club

GARÇONS BENJAMINS

- 1^{er} : Valentin BELLES (FRA) CN Rennes
- 2^{ème} : Jet MARSHALL (FRA) CN Nice
- 3^{ème} : Ruben SULTY (FRA) WindPT Force

FILLES BENJAMINES

- 1^{ère} : Julie TRICAUD (FRA) YC Cannes
- 2^{ème} : Amandine ROUXEL (FRA) CN Rennes
- 3^{ème} : Alizée CHINOT (FRA) ASPTT La Rochelle

1^{ÈRE} ANNÉE MINIMES GARÇONS

- Alexandre MOSTINI (FRA) CN Carentec

1^{ÈRE} ANNÉE MINIMES FILLES

- Capucine DELTEL (FRA) YC Cannes

1^{ÈRE} ANNÉE BENJAMINS GARÇONS

- Jet MARSHALL (FRA) CN Nice

1^{ÈRE} ANNÉE BENJAMINES FILLES

- Julie TRICAUD (FRA) YC Cannes

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918



En cette période sanitaire difficile, c'est en tout petit comité que la Ville a souhaité honorer ceux qui se sont battus lors de la Première Guerre mondiale. C'est ainsi qu'en ce 11 novembre 2020 étaient présents Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des associations patriotiques, accompagnés de représentants des associations patriotiques, Laurent Rota, et Vincent Fernandez, et deux porte-drapeaux, afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918. Toutefois, le protocole de la cérémonie n'a pas changé avec l'hommage aux morts, le dépôt de gerbes fleuries et bien entendu la Marseillaise entonnée par les présents. Ensuite, le Maire d'Agde a pris la parole pour son discours qui, nouveauté pour cette année, a été retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville d'Agde, afin qu'un maximum de personnes puissent le suivre. Il a tout d'abord évoqué la rénovation des noms inscrits sur le monument aux morts, ainsi que l'ajout d'un nouveau, celui de Mathieu Patrac, récemment découvert.

« En ce 11 novembre, date anniversaire de l'armistice de 1918, nous rendons hommage à toutes celles et à tous ceux qui, tout au long de notre histoire, sont allés pour la France jusqu'au sacrifice ultime. Cette cérémonie vient nous rappeler ce que nous devons aux générations qui nous ont précédés, la valeur de l'héritage qui nous a été transmis et le devoir qui est le nôtre de le sauvegarder et de le transmettre à notre tour. La France est notre patrie. Elle est tout à la fois une réalité géographique, le produit d'une histoire collective et plus encore un principe spirituel dont le rayonnement fut de tout temps universel. C'est dire combien il nous incombe à nous, Français, une responsabilité particulière, celle d'incarner aux yeux du monde un modèle de civilisation fondé sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Ce modèle, nous l'avons forgé à force de combats et de sacrifices et nous l'avons préservé, en affrontant avec une détermination totale tous ceux qui, à travers le temps, ont voulu lui porter atteinte. Notre destin n'est pas celui d'un peuple soumis. Il n'est

pas celui d'un peuple qui s'accommode de l'adversité quand celle-ci est porteuse de tous les renoncements. C'est pourquoi, dans la période difficile que nous traversons, nous ne devons plus rien céder. L'islamisme n'est que le dernier avatar de tous les totalitarismes qui ont cherché à nous subvertir pour mieux nous conquérir. Face à lui, il faut être intransigeant et ne faire montre d'aucune faiblesse. L'angélisme n'est plus de saison, comme ne le sont plus ces fausses bonnes consciences qui prônent toujours plus d'accommodements, qui sont au final autant d'abandons. Ces parangons de vertu si semblables aux pacifistes de la dernière guerre sont avant tout des collaborateurs et des traîtres et doivent être considérés comme tel. Il y a deux jours, nous célébrions un autre anniversaire, celui de la mort du Général De Gaulle. Plus que jamais, sans doute depuis sa disparition, nous avons besoin de nous tourner vers cette grande figure de notre histoire. Qui mieux que lui incarne cet esprit de résistance sans lequel rien n'est possible ? Il sut, en son temps, rassembler les Français quelles que fussent leurs appartenances politiques, religieuses ou ethniques. Il sut leur montrer la voie de l'espérance et du renouveau, car au-delà de tout ce qui nous sépare, de nos intérêts parfois divergents, de nos égoïsmes aussi, il y a la France qui est la plus belle de nos raisons de vivre. La France, fille aînée de l'Église, patrie des Lumières et mère de la République est notre foi commune. Aujourd'hui comme hier, nous devons nous battre pour elle, pour que nos enfants continuent à vivre dans un pays de concorde et de liberté et aussi, parce que c'est le plus bel hommage que nous pouvons rendre à ceux dont nous célébrons aujourd'hui le souvenir.



ENVIRONNEMENT

LA VILLE A LANCÉ UNE OPÉRATION DE NETTOYAGE DES VERDISSES



La zone des Verdisses, située sur les communes d'Agde et de Vias, est un poumon vert, riche en espèces naturelles et végétales. Ainsi, la Cistude d'Europe, petite tortue d'eau douce, ou le Guêpier d'Europe, petit oiseau aux couleurs remarquables, y vivent depuis toujours. Ils y côtoient quelques maraîchers et viticulteurs, un manadier et un berger, qui y exploitent leurs parcelles. Cette plaine humide abrite également un système hydraulique exceptionnel, dû à la présence de nombreuses roubines et puits artésiens. Malgré les quelques



activités existantes, ce site naturel de 600 hectares est victime de déprise agricole à laquelle s'ajoutent un phénomène de cabanisation et une dégradation du milieu.

Dans le cadre du projet de revalorisation du périmètre du PAEN des Verdisses, le service des plages et le service ruralité de la Ville sont à l'œuvre afin de rendre propre les espaces naturels de ce secteur. L'opération se terminera à la fin du mois de décembre.

RÉALISATION

RÉFECTION INNOVANTE DE LA COUR DE L'ÉCOLE JULES VERNE

Durant les vacances de la Toussaint, des travaux ont été réalisés dans les écoles de la Ville.

Ainsi, à l'école Jules Verne au Cap d'Agde, la cour de récréation, d'une surface de près de 1 100m², a connu une réfection de son revêtement. Pour réaliser ce projet, le groupe Eiffage, partenaire de la Ville sur les marchés d'entretien de voirie, a proposé un nouveau produit nommé «Biochrom». Ce matériau, composé de gravier clair, de liant végétal et perméable vient d'être primé par son côté innovant à l'empreinte carbone neutre. Il permet une infiltration des eaux de pluie et limite la réverbération et donc la réflexion de chaleur.



Pour compléter cet aménagement, 400m² d'espaces verts ont été créés et apportent des zones d'ombrages importantes. L'ensemble du projet fait partie des aménagements «îlots de fraîcheur» et constitue une première sur le territoire intercommunal.



UNICEF**LES MONUMENTS DE LA VILLE ILLUMINÉS EN BLEU**

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Enfance, la Ville d'Agde participe à des événements pour rappeler l'importance de célébrer les droits des enfants. Ainsi, comme de nombreuses villes françaises partenaires du réseau Ville Amie des Enfants de l'UNICEF, plusieurs lieux et monuments embléma-

tiques se sont parés du bleu couleur UNICEF en l'honneur des enfants. Du 20 au 29 novembre, le Moulin des Évêques, le Pont des Maréchaux, la cathédrale Saint-Étienne, la fontaine de la Belle Agathe, les Remparts et le parvis du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée ont été illuminés en bleu. De plus, les

animateurs périscolaires de la Ville ont, sur le temps de la pause méridienne, relevé le défi en réalisant un clip vidéo avec des chants et des chorégraphies avec les élèves des écoles de la Ville (visible sur le facebook de la Ville d'Agde).

ENFANCE**DON D'ORDINATEURS DANS LE CADRE DU PRE**

Fruit d'un partenariat entre l'État, l'Éducation Nationale, le Programme Réussite Éducative (PRE) et la Ville d'Agde, 41 familles agathoises, inscrites dans le PRE, se sont vues doter d'un ordinateur. Mardi 8 décembre, le Maire Gilles D'Ettore, accompagné de Christian Pouget, Sous-Préfet de Béziers, de Martine Vibarel-Carreau Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et à la Famille, de François Perea, Conseiller Municipal en charge de la Politique de la Ville ainsi que des représentants de l'association Nousas Solidarité : Damien Durand, son Président et Abdelak Harranga, son



Directeur, a procédé à une première phase de distribution.

Comme l'a précisé le Sous-Préfet, ces ordinateurs sont reconditionnés, ou reconstruits à partir de plusieurs par Nousas Solidarité, et redonnés ensuite dans les

familles confrontées à la « fracture numérique ». De plus, un accompagnement est mis en place et un accès Internet est également présent au travers d'une clef 4G. Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore ne cachait pas sa satisfaction pour les jeunes Agathois : « ces ordinateurs tombent à pic dans le cadre sanitaire que nous connaissons puisque le numérique est devenu très important. Ce geste de l'État, qui notamment finance ce projet, sera très apprécié par les destinataires, d'autant plus qu'il vient appuyer d'autres dispositifs de lien social ou de réussite éducative qui sont des moyens de donner à chacun toutes ses chances ».

>>

LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE A ÉTÉ ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

(MM. NADAL, FIGUERAS, IVARS, DUMONT et Mmes AUGÉ-CAUMON, CATANZANO et VARESANI votant contre).

>>

SUBVENTIONS ATTRIBUTIONS & DEMANDES

À L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal a voté :

>> Deux attributions de subventions pour des actions qui ont été respectivement versées à l'**Aviron Agathois** pour l'organisation d'une régatée qualificante pour championnat de France en octobre 2020 (1 000 euros) et au **Comité des Œuvres Sociales** de la Ville d'Agde pour l'organisation de l'Arbre de Noël 2020 (12 996 euros).

>> Des demandes de subventions pour les ateliers pédagogiques du Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine et du Musée Agathois Jules Baudou pour l'année scolaire 2020-2021

Durant l'année scolaire 2020/2021 des activités pédagogiques présentant la diversité des collections de façon interactive et ludique sont proposées au jeune public par le service animation des musées.

Du côté du Musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine ce sont des actions autour des collections permanentes ainsi que des animations sur le thème de la navigation commerciale pour valoriser la nouvelle

scénographie de la salle de la Baie de l'Amitié qui sont proposées et dont le coût est estimé à 5 700 euros HT, et du côté du Musée Agathois Jules Baudou ce sont des ateliers pédagogiques et des animations autour des collections permanentes, de l'exposition art graphique en partenariat avec le CIRDOC et des parcours d'éducation artistiques et culturels autour de la culture occitane en partenariat avec l'école La Calendreta Dagtenca, pour un montant de 4 300 euros HT.

>> Une demande de subventions pour la programmation culturelle occitane au Musée Agathois Jules Baudou

Le Musée Agathois Jules Baudou organise depuis plusieurs années un rendez-vous autour des cultures occitanes intitulé « l'Été Occitan ».

Cette programmation rencontre un réel succès auprès du public et voit sa programmation élargie grâce notamment à de nombreuses sollicitations et collaborations de ses partenaires. Pour l'année 2021, le coût de la programmation culturelle occitane est estimé à 6 000 euros HT.

>> Une demande de subventions pour la mission de diagnostic général, de programmation et de traduction opérationnelle du projet de restauration de la cathédrale Saint-Étienne

La cathédrale Saint-Étienne, l'un des fleurons du patrimoine de notre ville, est également l'un des plus beaux exemples d'église romane fortifiée de la région. Cet édifice du XII^{ème} siècle, construit en basalte, a fait l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques par la liste de 1840.

Dans le cadre de sa politique d'entretien et de sauvegarde du Patrimoine, la Ville d'Agde a sollicité l'expertise du service de Conservation Régional des Monuments Historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie sur ce site.

Ainsi, une opération d'entretien du monument a permis la mise en sécurité de la partie haute de la façade ouest de la cathédrale afin

de prémunir l'édifice contre les infiltrations d'eau et de le conforter avec pour conséquence notable la sécurisation de ses abords. Des premiers travaux de confortement sur les parties hautes du donjon ont également été réalisés.

À l'issue de cette opération, la Ville a décidé d'entreprendre la restauration de la cathédrale. Pour cela, en concertation avec la DRAC Occitanie, la Ville a choisi de s'adjoindre les compétences d'un architecte du patrimoine ou des monuments historiques qualifié pour l'assister tout au long de cette mission qui va s'articuler en 3 phases :

>> une phase documentaire au cours de laquelle sera réalisé un diagnostic historique et documentaire et la complétude des documents graphiques (plans, coupes, levés...) et photographiques ;

>> une phase diagnostic technique qui permettra un état des lieux précis au regard des thématiques suivantes architecture, matériaux, géotechnique, structures du bâti, impact environnemental, énergies et fluides, sûreté, accessibilité et sécurité ;

>> une phase de programmation dont l'objectif est de définir le projet de restauration et de mise en valeur du monument.

Le coût global de cette étude est évalué à 60 000 euros HT.

>> Une demande de subventions pour la restauration du Fort de Brescou : travaux de mise en œuvre des mesures d'urgence sur les bastions Sainte-Anne et Royal et sur la toiture de la maison du gardien, travaux d'entretien des grilles du luneton

Le Fort de Brescou de par sa situation, son architecture et son histoire constitue l'un des joyaux patrimoniaux de notre cité dont il est la carte postale emblématique. Le Cap d'Agde ne serait pas ce qu'il est sans cet édifice militaire maritime inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1996 - qui a, depuis toujours, forgé son identité.

Ces dernières années, le Fort de Brescou, après avoir subi durant de longs siècles les assauts de la mer, montre des



signes d'épuisement et ne peut plus accueillir son public. Ce patrimoine sans égal en Occitanie est aujourd'hui en péril et il convient donc de le sauver de toute urgence.

C'est dans ce cadre que la Ville d'Agde s'est lancée dans une vaste opération de restauration et de valorisation patrimoniale, culturelle et touristique du Fort de Brescou qui comprend 3 phases :

>> Phase 1 : diagnostic, confortation et travaux d'urgence et mise en sécurité

>> Phase 2 : restauration et mise en conformité en vue de l'ouverture au public

>> Phase 3 : reconversion du site : viabilisation et mise en œuvre du projet culturel.

Compte tenu de l'ampleur et de la spécificité technique et architecturale de cette réhabilitation, la Ville a choisi de désigner par le biais d'un accord-cadre un Maître d'œuvre pour l'assister tout au long de cette opération complexe : Monsieur Frédéric Martorello, architecte du Patrimoine du cabinet Covalence Architectes.

La phase 1 a révélé un état sanitaire alarmant de certaines parties du monument et a conduit le maître d'œuvre à définir les contours d'une première opération de travaux conservatoires à mener d'urgence pour éviter la dégradation exponentielle du bâtiment sur le front Est plus particulièrement exposé. Un premier

chantier de restauration a donc été mené en 2019 et 2020 par l'entreprise VERMOREL et a permis de restaurer la chaîne d'angle et la moitié du parement Est du bastion Sainte-Anne qui présentait l'état sanitaire le plus catastrophique et le danger d'effondrement le plus imminent. Le comblement du sablier et le confortement du support rocheux du bastion Saint-Antoine ainsi que la reconstitution du parement au droit de l'évacuation du sablier ont été réalisés.

Aujourd'hui, la restauration du Fort de Brescou se poursuit, toujours selon les conclusions du diagnostic, par la programmation d'une deuxième opération de travaux. Le coût global de cette opération est estimé à 500 000 euros HT et sa réalisation est envisagée sur deux années successives :

>> En 2021 : travaux d'urgence sur l'éperon du bastion Royal, restauration de la toiture de la maison du gardien et poursuite des travaux de confortation du parement du bastion Sainte-Anne (partiel) ;

>> En 2022 : poursuite des travaux de parement sur le bastion Sainte-Anne.

Fin 2020, **une opération d'entretien des grilles du luneton**, ouvrage qui matérialise et protège l'unique entrée du fort située sur le front ouest va être réalisée pour un montant de 7 740,00 euros HT.

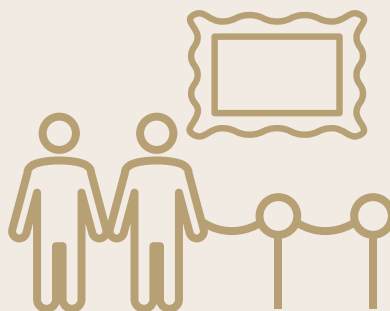
>> CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU DES MUSÉES D'OCCITANIE

Pour promouvoir les Musées et valoriser les collections des manifestations culturelles, la Direction des Musées et du Patrimoine souhaite faire appel à Occitanie Musées - Associations des Conservateurs et Personnels Scientifiques.

Occitanie-Musée permet d'intégrer un réseau actif porteur de collaborations entre les musées et propose une valorisation des collections et des événements via des projets multimédias. La convention de partenariat est proposée pour une durée

de 5 ans et la cotisation annuelle dont le montant est estimé à 500 euros TTC peut faire l'objet d'une réactualisation lors de l'Assemblée Générale de l'association.

Le Conseil Municipal, a approuvé **À L'UNANIMITÉ** ce projet de partenariat.



>> FORT DE BRESCOU CONVENTION DE MÉCÉNAT ENTRE LA VILLE D'AGDE ET L'ASSOCIATION « LES AMIS DU FORT DE BRESCOU »

L'association « Les Amis du Fort de Brescou » a été reconnue d'intérêt général depuis le 29 juillet 2020 lui permettant de délivrer des reçus fiscaux au titre des dons qu'elle est susceptible de recevoir. Au vu de l'objet statutaire de l'association qui est de contribuer, à titre gracieux, en collaboration avec la Ville d'Agde, propriétaire du Fort de Brescou, à la sauvegarde, à la rénovation et à la mise en valeur dudit Fort, la Ville d'Agde souhaite lui confier, en son nom, une opération de levée de fonds auprès de donateurs privés destinés aux travaux de restauration et à sa mise en valeur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé, **À L'UNANIMITÉ**, le lancement de cette opération de mécénat patrimonial ainsi que le projet de convention avec l'association « Les Amis du Fort de Brescou ».

>> DON FINANCIER DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU FORT DE BRESCOU » POUR LA RESTAURATION DE LA TOUR DU FANAL DU FORT DE BRESCOU

Dans le cadre de la restauration du Fort de Brescou, propriété de la commune et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la Ville d'Agde soutenue par la DRAC et la Région Occitanie, consacre un budget significatif pour la restauration de cet édifice unique sur cette partie de la côte méditerranéenne. Ce sont 250 000 euros HT qui sont investis chaque année pour préserver ce joyau du patrimoine maritime agathois. L'association « Les Amis du Fort de Brescou », qui œuvre à sa protection, a décidé de faire don à la commune de la somme de 80 000 euros pour la restauration de la Tour du Fanal. **À L'UNANIMITÉ**, les membres du Conseil Municipal ont accepté ce don et ont approuvé le lancement de cette opération de mécénat patrimonial ainsi que le projet de convention avec l'association « Les Amis du Fort de Brescou ».

>> HOMOLOGATION DE LA CONVENTION ACV (ACTION CŒUR DE VILLE) EN CONVENTION OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

En date du 6 avril 2018, la Ville d'Agde a été retenue parmi les villes éligibles au Programme Action Cœur de Ville (ACV) par le Ministère de la cohésion des territoires.

La convention-cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » a été signée, le 29 octobre 2018, pour 6 ans par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), la Ville d'Agde, l'État et les partenaires associés afin de développer un ensemble d'actions de revitalisation pour le Cœur de Ville d'Agde.

Afin de créer l'outil juridique créateur de droit et d'accompagnement renforcé, il convient de transformer la convention cadre pluriannuelle ACV d'Agde en convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Créé par l'article 157 de la loi portant Évolution du logement et de l'aménagement et du numérique (ELAN), l'ORT s'adresse à tout territoire voulant mettre en œuvre un projet global de revitalisation et constitue l'outil opérationnel du programme ACV.

Dans ce cadre, la Ville d'Agde est amenée à confirmer le périmètre ORT portant son projet global de territoire axé en priorité vers la revitalisation du centre-ville de l'agglomération.

Compte tenu de l'avancée du projet inscrit dans la convention cadre pluriannuelle, la transformation de la convention cadre en convention ORT peut être initiée, après validation du comité de suivi et avant la fin de la phase d'initialisation de la convention cadre ACV d'Agde, par un courrier co-signé par Monsieur le Maire d'Agde, Président de la CAHM et transmis à Monsieur le Préfet du Département de l'Hérault.

Au regard des études conduites en 2018 et des enjeux identifiés de recompositions urbaines, de stationnements, de retournement de la ville sur son fleuve : il a été proposé d'intégrer les secteurs de l'emprise du Port fluvial, de l'entrée de Vias, de l'avenue Montée de Joly, de l'ancien stade Jean Roger, au périmètre ORT.

En outre, une réflexion sur l'élaboration d'un schéma commercial au niveau intercommunal est engagée par la CAHM.

Aussi, appartient-il au Comité local du projet « Action Cœur de Ville » de solliciter Monsieur le Préfet de l'Hérault pour transformer la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » d'Agde, déjà signée, en convention ORT.

Le Conseil Municipal a voté **À L'UNANIMITÉ** l'approbation du périmètre ORT et l'autorisation de solliciter Monsieur le Préfet de l'Hérault pour l'homologation de la convention-cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » d'Agde en convention ORT.

Toutefois, une erreur s'est glissée dans la rédaction de cette délibération pour cette dernière catégorie d'occupants du domaine public. Cet abattement devait s'entendre en effet comme ne pouvant se cumuler avec les autres abattements particuliers adoptés par la ville conformément au « principe specialia generalibus derogant » (les règles spéciales dérogent aux règles générales).

Une décision adoptée **À L'UNANIMITÉ**

>> Qu'il convient de rectifier l'erreur matérielle s'étant glissée dans la délibération du 10 juillet 2020 relative aux exonérations de redevance d'occupation du domaine public tel qu'exposé ci-dessus.

>> REFUS DU TRANSFERT

DE LA COMPÉTENCE

« PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE » À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) s'est vue attribuer, par la loi du 24 mars 2014, dite loi « ALUR », au titre de ses compétences obligatoires, « Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Ce transfert devait s'effectuer le 27 mars 2017 sauf opposition des communes. Le cas échéant, la Communauté d'Agglomération deviendrait compétente de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, soit le 1^{er} janvier 2021, à moins que 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population ne s'y opposent dans les trois mois précédant le terme du délai.

Dès lors, il n'apparaît pas opportun de transférer à la CAHM, dans le cadre de ses compétences obligatoires « aménagement de l'espace communautaire », la compétence « Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », considérant qu'il appartient à la Commune et au Conseil Municipal de déterminer librement l'organisation de son cadre de vie en fonction de ses spécificités locales, de ses objectifs particuliers de préservation patrimoniale ou naturelle et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre.

Par ailleurs, il est précisé qu'il existe déjà à l'échelon intercommunal certains documents intercommunaux de planification (SCOT, PLHI...) qui viennent compléter le volet urbanisme de la commune, que ce soit en termes de déplacement ou d'habitat, et qui s'imposent déjà au PLU de la Commune.

Cette question a été adoptée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal

>> ERREUR MATÉRIELLE DÉLIBÉRATION DU 10 JUILLET 2020

Par délibération en date du 10 juillet dernier et afin de faire face aux conséquences économiques des mesures prises pendant l'état d'urgence sanitaire sur les commerces utilisant le domaine public municipal, le Conseil Municipal a décidé d'adopter un abattement sur les redevances d'occupation du domaine public de 75 % pour les terrasses saisonnières, 67 % pour les terrasses à l'année et de 50 % pour les autres occupations du domaine public.

>> PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ASILE LACHAUD

La Commune d'Agde est propriétaire de l'immeuble cadastré section LL n°0604, d'une surface au sol de 2737 m², situé rue du Docteur Barral, en zone UB1 du PLU, servant d'assiette à l'ancien Asile Lauchaud.

Pour mémoire, cet immeuble a été légué à la Commune d'Agde par Monsieur Victor LACHAUD en 1890 afin d'y « recueillir, loger, soigner, nourrir et entretenir le plus grand nombre possible de vieillards, pauvres, indigents ou infirmes des deux sexes de la ville d'Agde ». Sans reprendre l'historique complet de cet édifice, il convient de rappeler que l'asile a fonctionné jusqu'en 1943. Puis la construction d'un hôpital a été décidée en 1951 et une extension a été réalisée en 1998.

Ce bâtiment, repéré dans le Site Patrimonial Remarquable comme « édifice à conserver », peut bénéficier des aides prévues dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Dès lors, la Commune a souhaité développer un projet qui permettra de :

- >> répondre à la problématique grandissante du logement des jeunes dans des conditions dignes pendant les périodes saisonnières avec la production de logements de type T1,
- >> relocaliser le Centre Social Louis Vallière dans de nouveaux locaux d'environ 300 m² en rez-de-chaussée.

La réalisation de ce projet nécessite :

- >> la révision du legs de Monsieur Victor Lachaud, pour adapter

les conditions et les charges du legs aux contraintes et circonstances nouvelles tout en respectant l'intention du testateur. La procédure est en cours devant le Tribunal Judiciaire de Béziers.

- >> Le lancement d'un appel à projet dont l'objet sera de désigner un opérateur économique chargé d'acquérir le bâtiment et son terrain d'assiette, de réaliser un programme comprenant les aménagements suivants : logements sociaux, local destiné à l'accueil du Centre Social Communal.

>> De rétrocéder à la Commune la propriété du local destiné au Centre Social après la réalisation des aménagements.

Compte tenu de son projet, cette opération est soumise au respect des règles applicables aux marchés publics fixées par le code de la commande publique.

Enfin, il est précisé que le déclassement du domaine public et la cession de l'immeuble au lauréat de l'appel à projet feront l'objet d'une délibération ultérieure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **À LA MAJORITÉ DES VOTANTS** (MM. NADAL, FIGUERAS, IVARS, DUMONT et Mmes AUGÉ-CAUMON et CATANZANO, votant contre et Mme VARESANO s'abstenant) d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la révision du legs, de solliciter les subventions les plus larges possible et de lancer la procédure d'appel à projet.

>> CHANTIER DE FORMATION CAP ÉTANCHEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION OREA

L'association OREA est un centre de formation qui met en œuvre dans le cadre du Programme Régional Qualifiant une formation « CAP étancheur du bâtiment et des travaux publics » financée par la Région Occitanie sur la commune d'Agde.

Pour la sixième année consécutive, cette association a sollicité la Ville dans le cadre de sa recherche de plateaux techniques, supports pour l'organisation de cette formation.

Il est prévu 10 bénéficiaires, stagiaires de la formation continue, sur la période du 23 septembre 2020 au 29 juin 2021. La présence sur le chantier représente environ 60 % du temps par session de 5 semaines.

Les bénéficiaires recevront à travers cette formation, un apport théorique et pratique dans le but de :

- >> les qualifier dans les métiers de l'étanchéité du bâtiment et des travaux publics,
- >> leur permettre de consolider leur projet professionnel dans le secteur du bâtiment,
- >> leur apprendre les gestes professionnels de base pour faciliter leur intégration dans le monde de l'emploi (contrat en alternance, CDI, CDD, clause d'insertion, contrat aidé...).

La Ville d'Agde est bien évidemment partie prenante de ce genre de dispositifs de qualification qui alternent formation et travail. La toiture du CTM-Régie des plages a été choisie comme terrain d'application de la formation. D'autres travaux d'étanchéités pourront cependant être mis en œuvre sur d'autres bâtiments communaux.

La Ville d'Agde apportera ainsi son soutien logistique en fournissant les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de ces chantiers.

L'association fournira l'équipement individuel de sécurité des stagiaires.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ**



>> CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

CHOIX DU DÉLÉGATAIRE

Le service de la fourrière automobile était géré par la société 7 FONTS DÉPANNAGE, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, suite à la délibération du Conseil Municipal du 20/05/2014. Ce contrat étant désormais terminé et afin d'assurer la continuité du service public, un arrêté préfectoral du 27/11/2019 a accordé un agrément temporaire de gardien de fourrière à la société AGDE ASSISTANCE AUTO, jusqu'à la désignation d'un nouveau prestataire.

Après l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux du 12/02/2020, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la Délégation de Service Public pour la gestion de la fourrière automobile par délibération du 14/02/2020.

Suite au confinement et au décalage de l'installation du nouveau Conseil Municipal, un avis de concession a été envoyé le 16/07/2020 à la presse (le JOUE et le BOAMP). S'agissant d'une procédure ouverte, les candidatures et les offres devaient être remises simultanément.

La date limite de remise des candidatures et des offres a été fixée au 03/09/2020 à 16h30. La Commission de Concession de Service Public s'est réunie le 07/09/2020. Elle a analysé les candidatures des deux sociétés ayant remis un pli dans les délais impartis : la SARL 7 FONTS REMORQUAGES et la SAS AGDE ASSISTANCE AUTO. Après admission des deux candidatures, les offres ont été ouvertes, enregistrées et mises à l'étude.

Au vu d'un rapport d'analyse et après examen, la Commission de Concession de Service Public réunie le 11/09/2019 a proposé au Maire d'engager les négociations avec les deux sociétés soumissionnaires.

Suite à ces négociations, menées le 25/09/2020, l'exécutif local a décidé de retenir l'offre présentée par la SARL 7 FONTS REMORQUAGES, représentée par Monsieur Julien Douzal et domiciliée 24 rue des entrepreneurs 34300 Agde.

En effet, son offre définitive correspond aux besoins et aux attentes de l'autorité concédante et est économiquement la plus avantageuse, au vu des critères de sélection des offres énoncés à l'article 14.2 du Règlement de la Consultation.

Le contrat de concession aura une durée de cinq ans, à compter de la plus tardive des dates de notification de l'agrément préfectoral ou de notification du contrat.

Le concessionnaire versera chaque trimestre à la Ville d'Agde une redevance de 22 % du chiffre d'affaires HT.

Le Conseil Municipal a décidé **À L'UNANIMITÉ** d'approuver le choix de la société SARL 7 FONTS REMORQUAGES, représentée par Monsieur Julien Douzal et domiciliée 24 rue des entrepreneurs 34300 Agde, en tant que titulaire de la concession de service public pour la gestion de la fourrière automobile.

>> DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ÉCOLES

L'article D411-1 du Code de l'Éducation stipule que le Maire ou son représentant siège de plein droit au sein des conseils d'école. Un Conseiller Municipal désigné par le Conseil Municipal peut également y siéger.

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a désigné en qualité de représentants de la Ville d'Agde aux Conseils d'Écoles :

- >> Christiane Mothes pour l'école Jean Moulin
- >> Louis Bentajou pour les écoles Marie Curie et Jules Ferry
- >> Jean-Louis Abadie pour l'école Jules Verne
- >> Laurence Mabelly pour l'école Anatole France
- >> Thierry Villa pour l'école du Littoral
- >> Marion Maerten pour l'école Victor Hugo
- >> Sylvian Viale pour les écoles Jacques Prévert et Frédéric Bazille
- >> Marie-Hélène Mattia pour l'école Albert Camus

>> CARTE SCOLAIRE 2021

Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) demande à la commune de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2021.

Considérant les projections d'effectifs pour la rentrée 2021 effectuées à partir de la méthode des taux apparents de passage, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de demander au DASEN :

- >> le maintien du nombre de postes d'enseignants dans les écoles élémentaires de la ville.
- >> le maintien du nombre de postes d'enseignants dans les écoles maternelles de la ville.

Une décision approuvée
À L'UNANIMITÉ



En cette période anxieuse, le dernier conseil municipal a multiplié les sujets d'inquiétude.

1) « L'asile LACHAUD :

La vente envisagée pour créer des logements sociaux pour les saisonniers soulève différents problèmes.

La transformation de ce bâtiment répond-elle à la volonté du donataire d'en faire un lieu d'hébergement pour personnes âgées ou les plus démunies ?

Si cette acquisition s'avérait non rentable l'investisseur ne serait-il pas tenté de modifier ensuite le projet, en contradiction avec la générosité dont a fait preuve Victor LACHAUD ?

Par ailleurs, l'installation de saisonniers en centre-ville, est trop éloignée du Cap d'Agde, principale zone de travail et, s'agissant d'une population jeune, sera source de nuisances pour l'environnement.

Il nous semble préférable d'inclure ce bâtiment dans un projet global de rénovation du centre-ville pour lequel d'importantes subventions sont attendues.

2) Les projets de délégation de service public :

Pour les ports et le centre nautique, nous avons obtenu en séance la modification du projet d'appel d'offres qui n'autorisait pas, dans sa rédaction initiale, la SODEAL à se porter candidat.

Les projets présentés pour les campings nous interpellent quant à leur faisabilité par un opérateur privé :

L'importance des investissements demandés nécessitera une gestion rigoureuse afin d'augmenter considérablement le chiffre d'affaires.

Quels sont les candidats qui se risqueront dans une telle opération, quelles en seront les conséquences sur le coût des prestations proposées et, pour le camping de la Tamarière, sur l'environnement ?

Pour ce camping en zone rouge, le Plan de Prévention du Risque Inondation ne permet pas au futur délégataire d'augmenter le nombre des emplacements ou la capacité d'accueil.

Les pins, principal atout, devront également être préservés.

Nous serons particulièrement vigilants sur ces points lors de l'examen des projets présentés par les candidats.

3) Les finances communales :

Le rapport d'orientation budgétaire présenté ne permet pas d'avoir une vision globale des évolutions à venir concernant les indicateurs de gestion et le plan pluriannuel d'investissement en dépenses comme en recettes.

Par ailleurs, bien que l'inflation ne soit que de 0,5% en 2020, ce rapport prévoit une hausse des produits des services de 2% en 2021

Nous déplorons une telle augmentation très pénalisante pour les agathois et les touristes, dont beaucoup souffrent de la crise économique actuelle.

L'épidémie de la COVID19 ne nous remonte pas le moral mais prenez soin de vous, ayez le réflexe citoyen en appliquant bien les consignes sanitaires !

AGDE JUSTE VERTE ET SÛRE, VOIX DE L'OPPOSITION

**Thierry Nadal, Marie Josée Augé-Caumon,
André Figueras, Nadia Catanzano, Alain Ivars,
Patrick Dumont**

En ce moment, et depuis déjà presque neuf mois, un seul sujet préoccupe vraiment la population, c'est l'évolution de ce satané virus qu'est le Covid 19. Toutes les autres préoccupations habituelles sont passées au second plan, et c'est bien normal. La situation actuelle de possible contamination est obsédante et prend le pas sur tout. L'anxiété d'être contaminé un jour, ou un de nos proches, de nos familles, la pénibilité d'un double confinement, l'incertitude de l'avenir proche ou lointain, renvoient dans l'ombre les questions municipales qui continuent pourtant à exister et qui n'en sont pas moins inquiétantes. Dans cette ambiance plutôt morose nous n'aborderons pas aujourd'hui les sujets municipaux. Nous réserverons leur traitement lors des séances du conseil municipal.

Aujourd'hui nous voulons dire que face à cette pandémie l'heure n'est pas à la polémique mais à l'unité de tous pour faire face à ce problème majeur de santé. Nous souhaitons et nous participerons à toute initiative allant dans le sens d'une meilleure protection de la santé de la population et d'un amortissement des problèmes économiques générés par les confinements et les mesures de protection.

Continuons de tenir bon, serrons nous les coudes en attendant un retour à la normale et un avenir dégagé. Sachons rester tous ensemble face à ce méchant virus.

Il n'y a pas de période mieux choisie pour vous dire de profiter de vos proches et vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année .

Pour le Rassemblement agathois, Fabienne Varesano

Les textes publiés sur cette page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés à la Direction de la Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportées.

La Mairie et les Mairies annexes

HÔTEL DE VILLE MIRABEL

Rue Alsace Lorraine
CS 20007 - 34306 Agde Cedex
N° vert : 0 800 009 034
Standard : 04 67 94 60 00
Courriel : contact@ville-agde.fr
Site Internet : www.ville-agde.fr
Accueil du public de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

LA MAIRIE DANS LES QUARTIERS...

Si l'Hôtel de Ville Mirabel centralise les services municipaux, en revanche, de nombreux services sont décentralisés dans les quartiers afin d'être plus proches des administrés

MAISON DU CŒUR DE VILLE (ÉTAT CIVIL)

Rue Louis Bages, Agde
Standard : 04 67 94 60 10
Fax : 04 67 94 60 17
Accueil du public de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi
et le samedi de 9h00 à 11h00

MAIRIE ANNEXE DU GRAU D'AGDE

MAISON DES SERVICES PUBLICS
2 quai Antoine Fonquerle - Le Grau d'Agde
Standard : 04 67 94 60 32
Fax : 04 67 26 66 35

Accueil du public de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

MAIRIE ANNEXE DU CAP D'AGDE

Centre administratif
Avenue des Sergents - Le Cap d'Agde
Standard : 04 67 94 60 20
Fax : 04 67 94 60 29

Accueil du public de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Où effectuer vos démarches ?

Papiers d'identité (CNI, passeport) ne sont instruits qu'à l'**Hôtel de Ville Mirabel** sur rendez-vous au 04 67 94 63 50

Inscriptions sur les listes électorales, recensement citoyen sont instruits à l'Hôtel de Ville Mirabel ou à la mairie annexe de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde). Pour plus de renseignements : www.ville-agde.fr, rubrique « **citoyenneté** » puis « **formalités citoyennes** » et sur <https://ville-agde.espace-citoyens.net>

Cartes grises et permis de conduire uniquement sur le site : <https://ants.gouv.fr>

Services Techniques à l'Hôtel de Ville Mirabel (direction) ou à la subdivision de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde, Agde centre)

Objets trouvés, poste de Police Municipale « **Gonzague** » du Cœur de Ville, rue de la République (angle du parking des Halles). Standard : 04 67 94 62 64

24h/24 et 7 J/7 sur www.mavilledagde.fr

Simplifiez-vous le quotidien ! mavilledagde.fr vous offre un accès direct, gratuit et sécurisé à deux espaces dédiés : l'espace e-citoyens et l'espace e-famille.

Disponibles 24h/24 et 7 j/7, ils vous permettent d'effectuer vos démarches administratives en ligne, de formuler vos demandes auprès des services municipaux et d'en constater le suivi, de payer vos factures...

Pratique, facile, rapide, mavilledagde.fr, c'est votre espace.

Accueil Formalités citoyennes

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

>> **À la Mairie Mirabel** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 63 50

>> **À la Mairie annexe du Cap d'Agde** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 20

>> **À la Mairie annexe du Grau d'Agde** de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 32

>> **À la Maison du Cœur de Ville** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00. Tél. 04 67 94 60 10

Numéros utiles

Numéro Vert	0 800 009 034
Offices de Tourisme	
Cap d'Agde	04 67 01 04 04
Îlot Molière	04 67 31 87 50
CCAS	04 67 94 60 60
CAHM	04 99 47 48 49
Guichet unique des Associations	04 67 94 63 86
Sictom Pézenas-Agde	04 67 98 45 83
Maison de la Justice et du Droit	04 67 35 83 60
Alerte Crues	0 800 800 032
Police Nationale	04 67 01 02 00
Urgences	Tél. 17
Police Municipale	04 67 94 62 20
Centre Supérieur Urbain	0 800 03 7000
Centre de secours	04 67 01 07 50
Pharmacie de garde de nuit	04 67 01 02 00
Assurance Maladie	36 46
CAF	0 810 25 34 80
Centre des Finances Publiques	
Paiement	04 67 94 11 22
Calcul	04 67 35 69 44
Bleu Ciel d'EDF	0 800 123 333
Lyonnaise des Eaux	09 77 40 84 08
GrDF	09 69 36 35 34

Les COMITÉS de Quartier

Animés par le Premier Adjoint au Maire et l'Adjoint délégué au Quartier du Centre Historique - Cœur de Ville, Qualité de Vie, Entretien de la Voirie et Réseaux, ils représentent les différents quartiers de la commune : Cayrets ; Cœur de Ville-Rive Droite ; Agde centre ; Monaco - Saint-Loup ; Mirabel-Lyautey ; Cap Est ; Cap Ouest et Grau d'Agde - Tamarissière. 105 représentants. Véritables lieux d'échange et de travail, ils permettent d'associer les représentants des Agathois aux aménagements réalisés dans leur quartier ou aux grands projets structurants pour le développement de notre commune.

Pour en savoir plus : www.ville-agde.fr rubrique « **Citoyenneté** » puis « **Comités de Quartier** »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SOUQUES Kamila ♦ CAMPOS Lucas ♦ RENAUD Eléanore ♦ DECROIX Mila ♦ GROS-DAILLON Gabin ♦ MESSAOUDI Manël ♦ BERENGUER Ethan ♦ CYRILLE Kiya ♦ DEMONTIS Ezzio ♦ HATTOUCHI Kassim ♦ SCHUTT Eden ♦ KAHOUH Imran ♦ DE SA Loucia ♦ LAGER Mylanna ♦ BOULANGER Djulyan ♦ MARECHAL Arthur ♦ RICARD Lévy ♦ AMAND Lyana ♦ GAYON Ayden ♦ PATRACH Juanin ♦ AIT-HAD Rym ♦ HERNANDEZ MELARA Aaron ♦ FONTES CARTUCHO Mathilde ♦ GIET Octavia ♦ CANO SENEGAS Sanaya ♦ MOULS Ezio ♦ VINCENT Keïlan ♦ AJDAE Aliya ♦ PATRAC Abraham ♦ THOMASSIN FAUVET Malo ♦ SOLIS SÈRE Andréa ♦ DUPUY JAUVERT Axel ♦ AYADI Lyan ♦ RENAUDAT Mila ♦ CABART Evan ♦ CORRIAS Léna ♦ LACROIX Mona ♦ GUILLEMONT SALVADOR Jules ♦ HUBERT Lina et HUBERT Lucie ♦ YAHIA-BERROUIGUET Sophia



MARIAGE

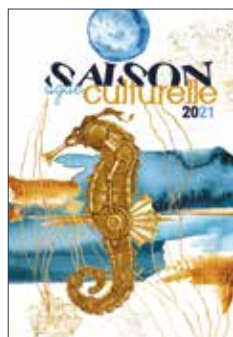
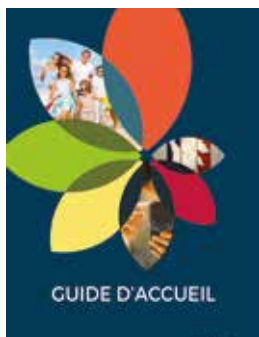
LAURENS Julien et BOITRELLE Olivier



DÉCÈS

BUKKOSI Laura, 36 ans ♦ HUGUES Roger, 87 ans ♦ INSALACO Sébastien, 41 ans ♦ CARENCI Max, 54 ans ♦ PERROT Frantz, 80 ans ♦ MORANDEAU Dominique veuve PERU, 65 ans ♦ LEMPORTE Christiane veuve BOUHELIER, 86 ans ♦ CARUSO Claire veuve FELIX, 96 ans ♦ AHULLO Rose veuve LOPEZ, 74 ans ♦ KRAUS Roger, 87 ans ♦ FIDAN Hacer épouse SAHIN, 61 ans ♦ GUIONNET Mauricette veuve DELMAS, 94 ans ♦ VALERO Geneviève épouse DIAZ, 71 ans ♦ RIPPOL Christian, 78 ans ♦ GUIGON Marie veuve BERARDO, 93 ans ♦ CRESTIA Robert, 95 ans ♦ ANDRIEU Anny épouse CHULVI, 73 ans ♦ PATRAC Pauline veuve BOMMAREZ, 88 ans ♦ MOIRAND Jeannine veuve BERT, 96 ans ♦ DUBOIS Sandrine, 52 ans ♦ AZAÏS Valérie, 54 ans ♦ RYAUX Alain, 75 ans ♦ BRIESACH Yves, 81 ans ♦ OULBANI Achour, 73 ans ♦ BLANC Gérard, 82 ans ♦ JULLIEN André, 94 ans ♦ TURMINE Gilbert, 90 ans ♦ PIERRE Ginette veuve LENOIR, 90 ans ♦ FACHE Denis, 88 ans ♦ VERGNES Anne-Marie veuve CARRIGUES, 76 ans ♦ DOUCE Gaston, 85 ans ♦ FRUTOS Jean-Claude, 67 ans ♦ TREMOULET Francis, 79 ans ♦ CAMBRA Carmen épouse ANGLADE, 62 ans

Les publications municipales



Retrouvez l'ensemble des publications sur www.ville-agde.fr et dans les lieux d'accueil municipaux

En vidéo

Sur Youtube : Ville d'Agde Officiel



L'Art en cours au Musée Agathois



Commémoration du 11 Novembre

Bonne année



Le Maire d'Agde
Gilles D'Ettore
et le **Conseil Municipal**
vous souhaitent
une excellente année

2021

demain  ma ville

agde HORIZON 2021
ARCHIPEL DE VIE